

NR Flash

- SPORTS, en page 8 :
— Nos invités du mardi
— La Coupe Davis
- INFORMATIONS LOCALES, en pages 12, 14 et 15 :
— Accident sur le pont Jaune
— Un mauvais coup pour les paysans de la montagne
- NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES, en page 16

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
TELEPHONE (027) 231 51-52 — C.C.P. II C 274 — LE NUMERO : 25 CENTIMES



Pour vos articles de ménage choisissez la qualité

Grands Magasins
A L'INNOVATION
101 02041155 MARTIGNY

M. Ed. Wyss-Dunant, grand patron du C.A.S., nous écrit

Beaucoup de bruit et trop peu de sagesse ont animé les articles parus dans le *Nouvelliste du Rhône*, No 570. Il y manque surtout de l'objectivité, car les faits essentiels sont les suivants :

« Il existe un nombre croissant de personnes suisses ou même étrangères qui appellent de tous leurs vœux, et cela depuis plusieurs années, une limitation de la mécanisation de la montagne. Cela se passe en dehors de toute pression d'organisations quelconques.

« La plupart de ces gens s'adressent tout naturellement au Club alpin ou encore publient des lettres dans les journaux, comme cette dame belge qui écrit dans la « Gazette de Lausanne » : « Pourquoi je n'irai plus passer mes vacances en Suisse ». Elle se plaint précisément de cette modernisation à outrance.

« Ces déclarations sont de salutaires avertissements, adressés aussi bien aux hôteliers qu'aux organisations de tourisme, de maintenir en Suisse ce qui existe encore de vrai, non défiguré par

un modernisme tapageur. C'est une question d'intérêt général, dont le CAS ne peut se désintéresser en ce qui concerne la montagne. Ce sont des faits. Or les choses vont très vite à l'époque actuelle, il faut donc s'en occuper même à son corps défendant, et accepter cette tâche ingrate : travailler à la limitation — et non à la suppression — de ce « progrès technique » qui en est un s'il reste limité mais qui, par contre, peut appeler la catastrophe s'il est illimité. A cela s'ajoutent les conceptions de la protection de la nature du C.A.S., de la Ligue de la protection de la nature, des Amis de la nature, etc., que l'un de mes opposants traitait d'« organisations vertueuses », qualificatif que je trouverais très amusant s'il ne s'agissait pas de choses aussi importantes.

■ LIRE LA SUITE EN PAGE 2 ■

L'« AFFAIRE » BERBERAT

2.000 Jurassiens manifestent

Samedi dernier, à Delémont, deux mille personnes ont assisté en fin d'après-midi à l'Hôtel de Ville à une manifestation de protestation contre la sanction prise envers le premier-lieutenant Berbera. Deux adresses ont été votées, l'une aux autorités fédérales, l'autre aux autorités cantonales et à la députation jurassienne.

Cette affaire Berbera, on s'en souvient, a été déclenchée à la suite d'une mesure prise contre cet officier, relevé de son commandement ad interim d'une compagnie jurassienne. On lui reprochait d'avoir pris la parole, début septembre, à la 15ème fête du peuple jurassien.

UN TEXTE

QUI MERITE D'ETRE CONNU

Nous avons pu nous procurer le texte de ce discours.

Ainsi, nos lecteurs pourront juger si la punition est méritée et si les arguments contenus dans le communiqué du Conseil d'Etat bernois publié jeudi sont impertinents :

« Il faut savoir souffrir pour ses idées et ne se décourager jamais. » Ce mot de notre tribun jurassien Xavier Stockmar est devenu plus qu'un mot d'ordre pour vous, Jurassiens et Jurassiennes, qui depuis 15 ans menez le combat pour l'indépendance du Jura. Votre action constructive, soyez-en certains, est loin d'avoir été vaine. Dans le Jura, en Suisse et ailleurs, notre peuple a repris conscience de son destin. Ces 15 années de lutte ont été positives. Il ne m'incombe pas d'en dresser le bilan. Mais votre tâche et la nôtre, Jurassiens de l'extérieur, ne fait que commencer.

C'est en leur nom, au nom de ces milliers de Jurassiens éparpillés en Suisse et dans le monde, que j'ai l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui. Ils ont suivi patiemment la marche de vos efforts persévérants. Tout comme vous, ils ont ressenti au plus profond d'eux-même et vos victoires et vos échecs.

■ LIRE LA SUITE EN PAGE 2 ■

LA PAIX DANS LE MONDE...



(Photo BERREAU)

Notre chronique sociale

LA NOUVELLE LOI SCOLAIRE

Aujourd'hui, le problème social se présente avant tout comme un problème humaniste : rendre accessible à la grande masse du peuple les trésors de la culture.

En effet, les travailleurs cherchent autant et plus encore une raison de vivre que des moyens de vivre, et sans une ascension spirituelle, toute autre forme de relèvement sera vaine. « L'ouvrier, personnalité humaine, déclarait Pie XII, a encore d'autres besoins et des besoins d'un ordre plus élevé : si on ne leur donne pas satisfaction, les améliorations matérielles s'avèreront, en fin de compte, vaines. C'est pourquoi nous approuvons vos efforts en vue de la culture spirituelle du travailleur et nous les bénissons. »

Ces paroles que le pape adressait, le 9 mars 1953, à des autorités scolaires de Belgique, valent aujourd'hui pour les promoteurs de la loi que nous voterons dimanche prochain et qui comporte une série de tâches insuffisamment abordées jusqu'à ce jour ; notamment la formation scolaire complète du jeune travailleur, générale et professionnelle, par le prolongement de la scolarité, la qualification des maîtres, l'adaptation des programmes aux exigences de la technique moderne et d'un humanisme chrétien.

Durant les quinze dernières années, nous avons trop souvent souffert de l'insuffisance technique de nos travailleurs valaisans, dans les entreprises industrielles et dans les travaux des grands barrages, pour ne pas nous réjouir de l'impulsion nouvelle que la loi scolaire va imprimer à notre jeunesse valaisanne.

Notre pays en sera le premier bénéficiaire, car ces mesures légales et celles qui suivront vont libérer d'énormes réserves de valeurs humaines scientifiques et techniques jusqu'ici inexploitées. Le génie et l'esprit d'invention n'ont jamais été l'apanage des classes privilégiées ; il serait aisé d'établir pour le passé un palmarès d'inventeurs issus de milieux pauvres. En dispensant à tout le peuple une instruction plus complète, la loi nouvelle facilitera l'éclosion de vocations de plus en plus nombreuses à la découverte scientifique et aux applications techniques.

Au surplus, la capacité professionnelle n'est-elle pas, à l'époque moderne, la meilleure garantie de sécurité ?

Dans « Mater et Magistra », Jean XXIII se réjouit de la tendance actuelle à fonder la sécurité plutôt sur les revenus du travail que sur les revenus du capital. Autrement dit, la qualification professionnelle ne serait-elle pas aujourd'hui le capital le plus sûr ? Le pape y voit « un progrès de l'humanité », car le travail « procède directement de la personne ». En effet, dans la production, le travail est la cause directe, alors que les capitaux ne sont qu'une cause instrumentale.

Ajoutons que la capacité professionnelle et les revenus du travail sont moins affectés que l'argent par les variations monétaires.

Avouons cependant que la loi en question nous paraît surtout prometteuse, par le souci qu'elle porte d'une formation humaine vraie, d'une éducation profondément chrétienne.

On ne fera jamais trop en ce sens, afin d'éviter à notre jeunesse et à notre pays les mécomptes et les catastrophes morales qui sont la conséquence du matérialisme dissolvant, quelle que soit son étiquette.

F. Rey

Innovation dans le traitement des tumeurs malignes

À la Clinique orthopédique universitaire, se tient à Rome le 64ème Congrès national de la Société italienne de chirurgie, présidée par le prof. A.M. Dogliotti. L'importance prééminente de ce Congrès est toute dans la communication, faite par le prof. Dogliotti dans son discours inaugural du 25 octobre, d'une nouvelle méthode pour le traitement des tumeurs malignes. Nouvelle d'une importance universelle et qui intéresse la science médicale de tous les pays.

Il s'agit de la nouvelle méthode conçue par le prof. A.M. Dogliotti en 1956, expérimentée d'abord sur des animaux en laboratoire, puis récemment dans ceux de la « Sorin » de Saluggia et enfin appliquée à l'homme dans de nombreux cas de tumeurs malignes très avancées ou récidivées.

Bien qu'une observation prolongée pendant plusieurs années soit nécessaire avant de pouvoir exprimer une opinion définitive sur l'efficacité d'une méthode quelconque de traitement des tumeurs, les premières observations sont d'un très haut intérêt scientifique et pratique.

La méthode du prof. Dogliotti consiste

en une injection unique faite dans l'artère — qui porte le sang à l'organe ou à la région où est située la tumeur — d'une suspension homogène de granules émettant des radiations dont l'action anti-cancéreuse est certaine. Ces granules doivent avoir un volume d'environ 40-80 millièmes de millimètre, afin qu'ils soient en mesure de pénétrer dans le réseau capillaire sans le dépasser, constituant ainsi un microbloc radiant diffusé dans l'intérieur de la tumeur et des tissus qui l'entourent. Dans les premiers cas, parmi lesquels des tumeurs rénales, soignées en 1958 déjà par le Dr Morino, élève de Dogliotti — une suspension aqueuse de poudre de Yttrium 90 était

injectée d'une manière très empirique. Mais depuis un an les techniciens de la « Sorin » (centre de recherches nucléaires de Saluggia, créé par la Fiat et la Montecatini ensemble) — autorisés par la présidence de la société (prof. Valletta) qui leur a donné l'ordre de se mettre à la complète disposition des savants — ont réalisé une préparation qui semble répondre de la façon la plus satisfaisante aux exigences de la nouvelle méthode.

Le prof. Dogliotti et le prof. Caldarella, médecin en chef du Centre tumeurs de Turin, après des essais sur des animaux, ont, au cours des derniers mois, utilisé cette préparation dans des cas très graves démontrant d'une part la bonne tolérance régionale et générale et d'autre part observant de nettes améliorations subjectives et objectives chez les patients traités. La préparation est constituée par des microgranules de forme sphérique en résine cathionique d'un diamètre de 60 microns environ auxquels est lié d'une façon stable du phosphore radioactif. Cet élément connu depuis longtemps comme ³²P émet des rayons bêta pendant plus d'un mois, exclusivement dans la zone de distribution de l'artère injectée et n'exerce par conséquent aucune action dangereuse à distance.

Avec des mesures particulières l'injection peut être localisée, non seulement dans des artères périphériques mais également dans la plus grande partie des artères viscérales.

Le prof. Dogliotti, avec toutes les réserves exigées par l'importance de l'argument et par la nécessité d'une observation clinique plus large et plus étendue dans le temps, a exprimé sa conviction profonde ainsi que celle de ses collaborateurs qui ce procédé, d'une application facile, représente un nouveau important et efficace traitement des tumeurs malignes.

L'ETAT DE NOS COLS ALPESTRES

Les cols suivants sont fermés à la circulation: Albula, Furka, Grimsel, Grand-St-Bernard, Oberalp, Splügen, Susten et Umbrail.

Le col du St-Gothard est également fermé, mais les travaux de dégagement sont en cours.

Les cols suivants ne sont praticables qu'avec pneus à neige ou chaînes: Bernina, Fluela, Julier, Klausen, Lenzerheide, Lukmanier, Maloja, Ofen, Pillon, San Bernardino et Simplon.

En ce qui concerne le Simplon, les travaux de déneigement sont en cours.

Mgr Haller siègera dans une commission conciliaire

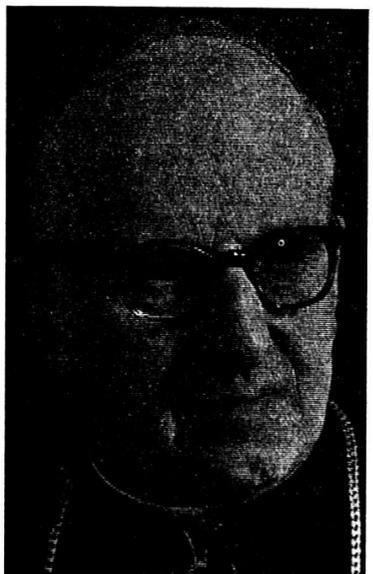
CITE DU VATICAN * A la neuvième congrégation générale du Concile du Vatican, lundi, ont été rendus publics les noms des dignitaires nommés par le pape Jean XXIII dans les neuf dernières commissions. Il s'y trouvent trois Suisses: Mgr Benno Gut, abbé-supérieur des bénédictins, qui a été nommé à la commission de la foi et des mœurs; Mgr Louis-Séverin Haller, abbé de Saint-Maurice, évêque titulaire de Bethléem, qui a été appelé à siéger au sein de la commission des religieux; et dom Sighard Kleiner, abbé général des cisterciens et ancien prieur de Hauterive (Fribourg).

Avec Mgr Franciskus von Streng, évêque de Bâle et Lugano, qui fait partie de la commission de discipline des sacrements, ce sont quatre dignitaires suisses qui participeront aux travaux des différentes commissions du Concile œcuménique.

L'élément latin est fortement représenté parmi les membres européens des commissions conciliaires. Outre 24 Italiens, on y compte huit Espagnols, cinq Français et un Portugais. A côté des deux prélats suisses qui viennent d'être élus, figurent comme membres de com-

missions conciliaires deux Allemands, deux Polonais, un Néerlandais, un Irlandais, un Grec, un Lituanien, un Tchécoslovaque et un Yougoslave. Les commissions formées par Jean XXIII sont donc composées de 51 Européens, dont 5 viennent des pays du bloc oriental, 13 Asiatiques, 12 Américains, 10 Moyen-Orientaux, 3 Africains et un Australien. Parmi les 12 Américains, 3 viennent des Etats-Unis, 2 du Canada et les autres proviennent de l'Amérique latine.

■ LIRE LA SUITE EN PAGE 14 ■



Mgr HALLER

GENEVE

★ GALA D'AUTOMNE EN FAVEUR DES REFUGIES. — Le gala d'automne organisé samedi à Divonne-les-Bains, sous le haut patronage du haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et auquel ont participé des personnalités du monde diplomatique, des princes et princesses ainsi que des milieux internationaux de Genève, a laissé un bénéfice d'une centaine de mille francs qui servira à réinstaller des réfugiés nécessiteux se trouvant encore en Grèce et en Italie.

★ LES CAMBRIOLAGES. — Des cambrioleurs ont opéré pendant le week-end dans un immeuble de l'avenue Gallatin, à Genève, où ils ont volé un millier de francs.

● LES RESULTATS DE SWISSAIR EN SEPTEMBRE 1962
L'offre globale de Swissair a atteint, pour le mois de septembre, 36,8 millions de tonnes/kilomètre, soit une augmen-

DANS NOS CANTONS

tation de 25% par rapport à la période parallèle de l'année passée. La demande s'est élevée à 20,6 millions de tonnes/kilomètres et son accroissement de 28%. A cet heureux développement correspond une hausse du coefficient moyen d'occupation qui a passé de 54,6% à 55,8%.

ARGOVIE

★ ACCIDENT MORTEL. — Alors qu'il regagnait son domicile à Herznach, samedi dans la nuit, M. Anton Leimgruber, âgé de 55 ans, célibataire, manoeuvre, s'aventura au milieu de la route, poussant son vélo d'un pas hésitant, ayant passablement bu. Une automobile survint, qui le happa, peu à la sortie de la localité de Frick. Il fut tué sur le coup.

LE PARTI INDEPENDANT CHRETIEN-SOCIAL DE GENEVE ET L'ENSEIGNEMENT

Le parti indépendant chrétien-social a tenu, dimanche, au Grand-Saconnex, sous la présidence de M. Jean Babel, député, sa journée d'étude consacrée au problème de la démocratisation de l'enseignement. Après avoir entendu plusieurs exposés, le parti a adopté toute une série de conclusions, prévoyant entre autres que tout élève capable et méritant doit pouvoir accéder aux études secondaires, supérieures et universitaires. Un système d'allocations automatiques doit être institué en faveur des parents dont la situation financière ne permet pas l'accès aux études de leurs enfants.

Les résultats scolaires ne doivent pas être le seul critère d'appréciation. Les éléments psychologiques et un système d'orientation doivent également être prévus.

La démocratisation de l'enseignement ne signifie pas abaissement de son niveau. Au contraire, la vie moderne exige une qualification toujours plus poussée.

Cette démocratisation doit s'étendre également au perfectionnement professionnel supérieur.

La gratuité de l'enseignement secondaire supérieur et universitaire doit se réaliser sous forme d'exemption de taxes et de l'octroi d'une allocation spéciale pour l'acquisition du matériel.

Les étrangers établis à Genève depuis un certain nombre d'années doivent, sous réserve de réciprocité du pays d'origine, être mis au bénéfice des mé-

mes facilités que les Genevois et les Confédérés.

Le financement des charges résultant de la démocratisation de l'enseignement doit être assumé par le canton, avec la collaboration de la Confédération et des milieux professionnels.

Dans l'immédiat, le système actuel des bourses doit être développé par une meilleure information des intéressés et une simplification des formalités.

BERNE

● USINE ELECTRIQUE DES F.M.B. A AARBERG

La direction des Finances du canton de Berne adresse au Conseil exécutif, à l'intention du Grand Conseil, un rapport sur le projet des forces motrices bernoises (F.M.B.) d'entreprendre la première étape de l'aménagement de l'Aar entre Niederried et Aarberg et la construction de l'usine électrique d'Aarberg. Le coût des travaux est devisé à 37 millions 500 000 francs. L'Etat de Berne ne peut approuver ce projet qu'avec l'assentiment du Grand Conseil.

TESSIN

● INTERRUPTION DU TRAFIC FERROVIAIRE A MELIDE

La direction du Ile Arrondissement des C.F.F. communique :

« Lundi matin, vers 7 h. 30, une grue affectée à la construction de la route nationale est tombée sur la gare de Melide, alors qu'un violent orage s'abat-tait sur la région. L'ensemble du réseau aérien a été perturbé et tout trafic interrompu. Vers 9 h. 30, le trafic a pu reprendre, avec des locomotives Diesel, sur une voie seulement. Le train rapide du Gothard n° 59 a enregistré ainsi un retard de 90 minutes. Le train « T.E.E. » MZ 1 a été détourné par Luino. Le trafic local devait être maintenu par la route jusqu'à midi. On présumait que le trafic pourrait reprendre sur les deux voies, avec des locomotives Diesel, à partir de 15 h.

ZURICH

● CONDAMNATION

Le Tribunal supérieur de Zurich a jugé une bande de cambrioleurs reconnus coupables de plusieurs délits commis l'année dernière, à Zurich et dans d'autres localités, essentiellement dans des garages, des magasins de meubles et des auberges. La bande était composée de trois individus : deux d'entre eux, récidivistes notoires, ont été condamnés à quatre et trois ans de réclusion. Le troisième inculpé, fort connu dans le « milieu » zurichois, qui avait pu s'échapper de l'Hôpital cantonal, en cours d'instruction, a été arrêté en Allemagne, d'où il sera probablement extradé. Le butin recueilli par les trois voleurs représentait une somme globale de 40 000 francs environ.

2.000 Jurassiens manifestent

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Comme vous, ils se sont sentis blessés. Leur cœur s'est rempli d'amertume, lorsqu'ils ont vu le Jura baloué par l'autocratie dictatoriale de politiciens qui ne vous ont jamais compris. Chaque année, ils sont venus nombreux à Delémont, de Genève, de Lausanne, de Berne, de Bâle et d'ailleurs, prouver par leur présence, leur attachement inébranlable à leur patrie jurassienne. Ce deuxième Jura, ce Jura-là, chers compatriotes, est aussi, et une fois de plus, avec vous aujourd'hui en cette 15e Fête du peuple jurassien.

Ces Jurassiens, bien qu'ayant dû trop souvent quitter le Jura contre leur gré, vous apportent l'expression de leur foi indéfectible dans l'avenir de notre peuple, futur fleuron de la Confédération helvétique. Mais s'ils sont venus parmi vous aujourd'hui, chers compatriotes, ce n'est pas seulement pour assister en témoins passifs à votre combat. Les encouragements nombreux qu'ils n'ont jamais manqué de vous témoigner ne suffisent plus à animer leur amour du pays jurassien. Ils veulent concrétiser leur action et prendre part à la vôtre. D'ores et déjà, ils revendiquent à leur tour le droit de disposer librement de leur pays d'origine. Si le fédéralisme helvétique n'est pas un vain mot, sur lequel les Confédérés s'épanchent un soir de 1er août, ils veulent qu'une solution vraiment suisse soit donnée au problème jurassien dans un renouveau d'esprit confédéral. Ils en seront, soyez-en certains, les artisans convaincus.

Le destin du Jura ne peut plus être réglé dans le cadre du Jura et du canton de Berne. Trop d'intérêts personnels et matériels s'y rencontrent. Nous, Jurassiens de l'extérieur, demandons à être considérés comme des Jurassiens à part entière et voulons décider nous aussi du sort du pays dont nous sommes les fils. Si les Suisses de l'étranger sont considérés comme la cinquième Suisse, à plus forte raison, les citoyens confédérés domiciliés en Suisse ou ailleurs peuvent-ils revendiquer le droit de se prononcer sur le statut de leur pays

d'origine ou sur celui d'un peuple qui comme le nôtre, aspire depuis 150 ans à l'autonomie cantonale. Lors de leur 40e journée, tenue à Sion le 26 août dernier, les Suisses de l'étranger n'ont-ils pas réclamé avec force, une fois de plus, qu'une base légale et constitutionnelle soit créée pour eux ? Nos compatriotes émigrés veulent disposer d'un droit de vote qui ferait d'eux des Suisses à part entière et non seulement bons à s'acquitter de la taxe militaire. Comme nous, malgré l'éloignement du pays, ils sont restés attachés à leurs cantons, à leurs terroirs.

Si nos compatriotes de l'étranger comptent fermement se voir octroyer le droit de vote et d'élection en matière fédérale, par l'introduction d'un article constitutionnel fixant leurs droits et leurs devoirs, comment pourraient-ils refuser aux Jurassiens de l'extérieur le droit de choisir le destin de leur pays d'origine. Ce droit-là n'est-il pas aussi justifié que celui de n'importe quel Confédéré accueilli dans le Jura depuis trois mois seulement ?

Le canton du Tessin a, d'ailleurs, prévu une telle législation, puisqu'il accorde le droit de vote en matière communale et cantonale à tout citoyen tessinois, de vingt ans révolus, établi à l'extérieur. Il semble donc bien que, si certains de nos compatriotes confédérés ont prévu telle législation, elle peut et doit être appliquée au Jura et à ses ressortissants établis au-dehors. Nous voulons être consultés, dans le cadre d'un plébiscite organisé par les soins exclusifs de la Confédération.

Mesdames, messieurs, chers compatriotes jurassiens, l'heure n'est donc pas au découragement ; bien au contraire. Certes, la lutte sera encore longue et dure, avant que ne soient balayés les préjugés de toute sorte qui font encore entraves à la libération et à l'indépendance du Jura. Courage pourtant, Jurassiens, Jurassiennes, vous ne lutez plus seuls. Les Jurassiens de l'extérieur sont avec vous. Et ils le prouveront. Ayez confiance ! Ne faut-il pas savoir souffrir pour ses idées et ne se décourager jamais ? Vive le Jura !

Ed. Wyss - Dunant, le grand patron du C.A.S., nous écrit

Suite de la première page

C'est d'un patrimoine national et pas rien que du Valaisan qu'il s'agit. C'est pourquoi ce n'est pas le C.A.S., ni moi,

qui déciderons de cette limitation, mais bien notre Parlement.

Je suis certain que toutes ces personnalités si sympathiques qui ont écrit les articles dans le « Nouvelliste du

Rhône » comprendront ce point de vue, si elles sont sincères. Je leur serre la main en camarade de montagne.

Ed. Wyss-Dunant.

Le « N.R. » laisse avec plaisir à Me Henri Tanner, le soin de répondre à M. Wyss-Dunant (involontairement)

SUR NOS MONTS, QUAND LE SOLEIL ANNONCE UN BRILLANT REVEIL...

Ces deux vers de notre hymne national, qui laissent loin derrière eux les plus beaux poèmes de la langue française, ont clanté dans ma tête après la lecture des comptes rendus de la récente assemblée générale du Club alpin suisse, à Montreux.

L'évocation de la montagne peut être conçue d'une autre façon que celle qui est chère aux membres du C.A.S., à ses jeudistes, à ses mardistes, à ses chorales, mais je conçois qu'on puisse avec émotion évoquer les premières ascensions d'Horace Benedict de Saussure ou les grimées pittoresques du siècle dernier, quand les alpinistes s'en prenaient à la Mer de Glace, coiffés d'un melon, avec col empressé et cravate papillon, tandis que les dames, tout chapeau à voiles dehors, manche à gigot et la taille protégée contre les chutes de pierres par un corset bardé de « baleines » de fer soulaient au photographe.

Ça, c'était du sport, ça c'était de l'alpinisme. Tandis que maintenant, la varappe s'estime par degrés et nécessite un attirail et une ferraille auprès desquels l'équipement d'un monte-sièges n'est que plaisanterie.

Je ne vois aucun inconvénient à ce rappel du passé et surtout à cet amour de la montagne quand bien même j'estime inutile qu'il soit assaisonné, comme le chant choral, le tir fédéral ou la gymnastique, d'accents patriotiques conventionnels.

Mais peu importe.

J'aime aussi la montagne. Je l'aime énormément, mais si je ne puis plus la fréquenter, je me souviens du temps où j'y passais, solitaire, des heures et des journées merveilleuses. Non pas solitude à la Bonatti, dangereuse et spectaculaire, non pas avec le ventre collé sur des plaques de rocher ou de verglas de la paroi nord, mais entre deux mille et trois mille mètres, en utilisant des sentiers. Avec moi, pas de cordées, pas de glaciers — un névé me suffisait — mais alors, des

fleurs, des fleurs, des rhodos, des gentianes, des arnicas, des soldanelles, des saxifrages, des aconits, et je rentrais, non pas avec « une première » à mon palmarès, mais un bouquet à la main.

Là où je trouve cependant que le C.A.S. va un peu fort, c'est quand il entend faire de l'Alpe une réserve nationale pour ses membres et ceux qu'un patriotisme exclusif et un brin de conformisme voudraient voir débarrassée de tout ce que le tourisme y a amené : télé-sièges, télécabines, « tire-fesses », téléphériques, hôtels, etc.

Car enfin, si l'Alpe est le visage aimé de la patrie, il l'est pour tous les Suisses et pour tous ceux que les Suisses attirent pour se délecter de nos beautés naturelles.

Je partage entièrement l'avis de mes amis valaisans contre cet exclusivisme et ce patriotisme austère. Je m'associe à leur étonnement et à leurs protestations car enfin, la montagne est tout d'abord aux montagnards. Ils y vivent mal, par la grâce de ceux qui viennent leur rendre visite (bonjour mon brave !) et je pense qu'ils ont de bonnes raisons de s'émouvoir.

Là-haut, sur la montagne... Si cela convient à nos montagnards, aux habitants de ces vallées où l'élevage et les cultures n'assurent qu'un maigre revenu, il n'est pas très... patriotique de leur reprocher d'industrialiser certaines de leurs vallées et de songer à en tirer un parti rémunérateur.

Puisque les consommateurs de la plaine, les citadins et autres ne veulent pas mettre leur bouche à disposition de produits agricoles convenablement payés, il est normal de les solliciter de prêter leur soutien à une exploitation plus rémunératrice. En effet, ils mettent plus d'empressement et de plaisir à laisser leur argent au guichet du tire-fesses, qu'à accepter que le lait et les denrées agricoles soient payés convenablement, sans pleurs ni grincements de dents, sans trémo-

los à l'orchestre de l'Union syndicale suisse.

L'avantage de ces « mécaniques » pour les gens de la montagne, c'est qu'à l'inverse des denrées agricoles, les prix des tire-etc... ne sont pas de la compétence (?) du Service fédéral de contrôle des prix dont les grands prétes siègent dans un palais orné de colonnades faites de vis de presses !

Alors, qu'ils se disent, nos montagnards : le lait, le beurre, le fromage et le reste, on ne veut pas nous le payer pour vivre décemment ? Hé bien, vendons du plaisir, de l'air, de l'espace, du ciel, de la santé, du ski, de la bastingue, puis-que ça, ils le paient sans rouspéter et largement !

C'est cela que vous voulez interdire à nos montagnards ? Ne perdez pas votre temps et votre centenaire. Vous y laisserez vos bandes molles et vos résolutions d'assemblées générales. Mais veuillez regarder une carte de nos Alpes, prenez un avion et faites un tour du Grand-Combin au Pic Silvretta, et vous verrez qu'il en restera toujours assez pour votre alpinisme à vous, tel que vous l'aimez, tel que vous le voulez ; et laissez ici et là nos montagnards gagner d'un côté ce qu'avec tous vos compatriotes, vous leur refusez de l'autre.

Je sais que ces considérations vont me valoir quelques chutes de pierres et orages sur les arêtes. Je m'en soucie fort peu, car moi aussi, j'aime les montagnes, surtout les petites : le Mont-de-Sion, le coteau de Monthoux, les Allinges, les colines de Tourbillon, de Valère et de Saillon ! Comme le cœur me tape quand j'arrive au sommet !

La patrie est sur nos monts

Sur les rocs que nous aimons.

Henri Tanner.
(Journal d'Agriculture suisse du 27 octobre 1962).

Les cours de la bourse

Bourses suisses

Bourse de New York

Actions suisses	C. du 26	C. du 29
Banque Leu	2200	2525
U.B.S.	3055	3380
S.E.S.	2800	3040
Credit Suisse	2900	3130
B.P.S.	2050	2200
Allg. Finanze	—	495
Banque Com Bâle	460	470
Conti Linoleum	1070	1290
Banque Fédérale	320	380
Electrowatt	2270	2420
Transport Glaris	225	110
Holderbank port	1030	940
Holderbank nom	940	1000
Interhandel	2305	2650
Motor Columbus	1720	1825
Indelec	1050	1100
Metalwerke	1600	1800
Italo Suisse	645	672
Südelekt	—	—
Réassurance	3525	3850
Winterthur-Acc.	905	920
Suisse ass gén	—	2200
Zurich assurance	5525	5600
Aare-Tessin	1690	—
Accumul Oerlikon	—	820
Saurer	1875	2050
Aluminium Chippis	5100	5500
Bally	1775	1900
Brown Boveri	2760	2980
Ciba	775	8600
En. Elec Simplan	800	850
Chocolats Villars	940	1060
Fischer port	1850	2025
Fischer nom.	315	350
Geigy port.	32500	36000
Geigy nom.	15700	16700
Jelmoli	1540	1650
Hero	5990	6400
Landis & Gyr	2675	2900
Lino Giubiasco	800	840
Lonza	2380	2600
Globus	4400	4760
Oerlikon Ateliers	975	1085
Nestlé port	3050	3300
Nestlé nom	1720	1910
Sandoz	7700	8400
Suchard	7600	8250
Sulzer	4000	4200
Ursina	5800	6450

TENDANCE : FERME

	C. du 26	C. du 29
American Cyanamid	40 1/4	41 1/4
American Tel & Tel	104 5/8	106 3/4
American Tobacco	26 7/8	27 1/4
Anaconda	37 3/8	38
Batimore & Ohio	19	19
Bethlehem Steel	28 1/4	28 1/4
Canadian Pacific	20	20 1/4
Chrysler Corp.	55	57 5/8
Creole Petroleum	32 3/8	32 3/8
Du Pont de Nemours	205 1/2	208
Eastman Kodak	92 7/8	93 3/4
General Dynamics	25 1/8	24 3/4
General Electric	66 7/8	67 1/8
General Motors	52 1/2	53 7/8
Gulf Oil Corp.	32 3/4	33 5/8
I.B.M.	331 1/2	344 1/2
International Nickel	54 7/8	56 1/8
Intl Tel & Tel	34 3/4	36 3/4
Kennecott Copper	61 3/8	62 1/2
Lehmann Corp	24 3/4	25 1/2
Lockheed Aircraft	49 5/8	49 1/8
Montgomery Ward	25	26 3/8
National Dairy Prod	49 1/2	51 5/8
Natona Distillers	21 1/8	22 1/8
New York Central	11 5/8	11 5/8
Owens-Illinois Gl.	71 1/4	71 1/4
Radio Corp of Am.	46 1/2	48 7/8
Republic Steel	29 3/4	29 7/8
Royal Dutch	36 3/8	38
Standard Oil	34 1/4	35
Tri-Continental Cor	90 7/8	92 1/8
Union Carbide	36 1/2	37 3/4
U.S. Rubber	39	38 3/4
U.S. Steel	25	26 7/8
Westinghouse Elect.	35 1/2	40 1/2
Ford Motor	—	—
Volume	2580000	4280000
Dow Jones	—	—
Industrielles	56902	579.35
Ch de Fer	11893	119.28
Services publics	11312	115.45

Bache New York

Cours des billets

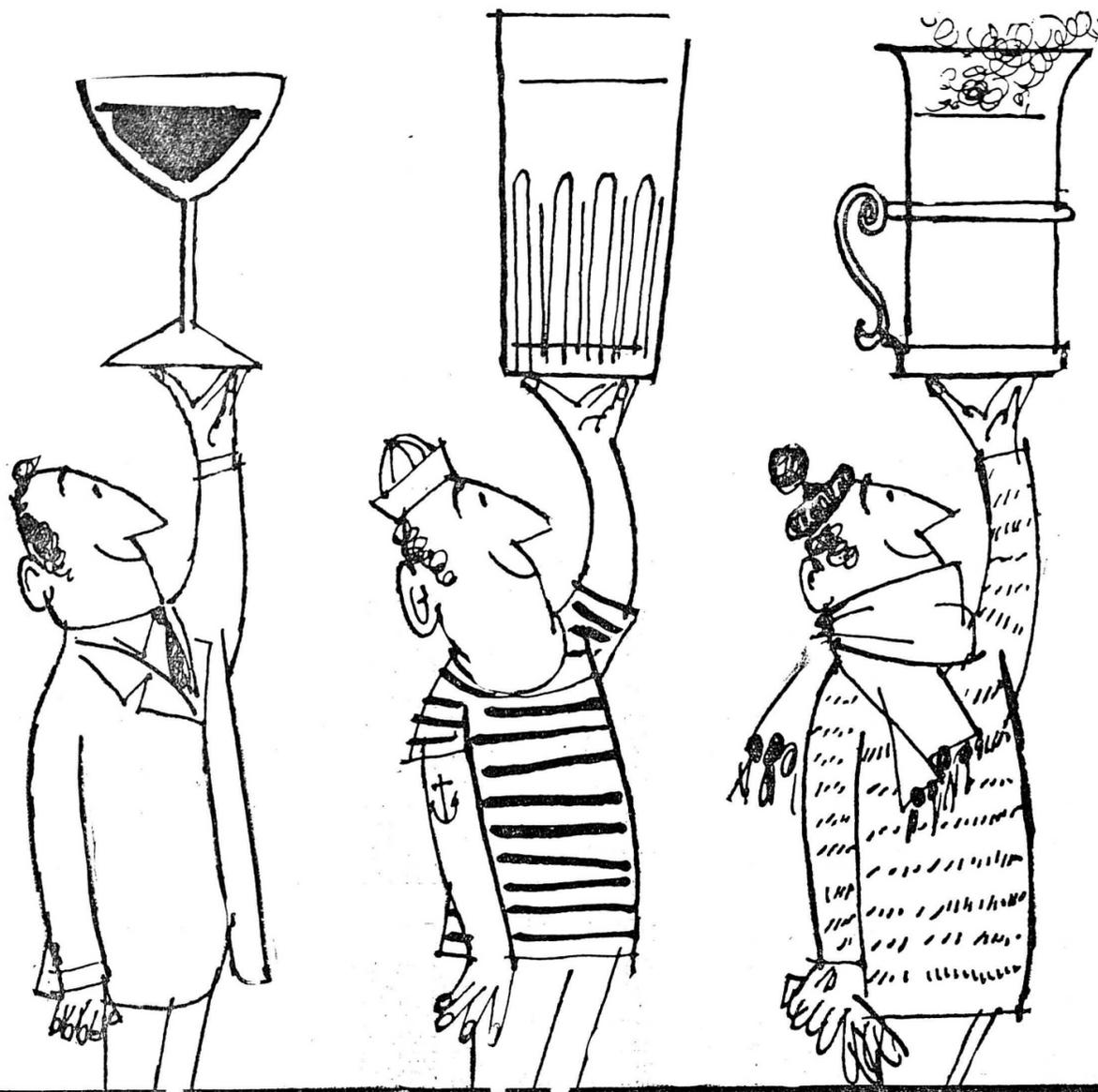
	Achat	Vente
Allemagne	106 50	109
Angleterre	12	12 20
Autriche	16 60	16 90
Belgique	8 50	8 75
Canada	3 93	4 03
Espagne	7 10	7 40
Etats-Unis	4 29	4 33
France NF	86 50	89 50
Italie	- 68 1/	- 71

Cours de l'or

	Achat	Vente
20 fr suisse	36	38 50
Napoleon	34	36
Souverain	40 50	43
20 dollars US	178	185

Cours de bourse communiqués par la Banque Troillet & Cie S.A. Martigny.

Actions étrangères		
Cia	21 1/2	23 3/4
Pechiney	190	197
Philips	150	163
Royal Dutch	159 1/2	165 1/2
Sodec	94	95
Unilever	142 1/2	150
A.E.G.	368 d	405
Anilin	393	420
Demag	—	378
Jegussa	520	570
Bayer	428	461
Höchster	392	428
Mannesmann	210	225
Rhein-West ord	518	528
Rhein-West priv	534	577
Siemens	—	—
Thyssen	181	196



Trois boissons une seule bouteille

Que ce soit chez vous
ou au restaurant,
vous apprécierez les multiples
façons de savourer
le Kina Martini, chaud ou froid.
Il se sert
de trois manières différentes:

Kina Martini sec –
la liqueur appréciée
des dames et des messieurs

Kina Martini à l'eau –
chasse la soif et rafraîchit

Kina Martini chaud –
idéal par temps froid

sec

à l'eau

chaud

KINA MARTINI

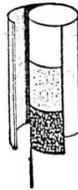
(Un produit de la maison
Martini & Rossi S.A. pour la Suisse,
Genève)

Trio Advertising

Pour tous vos imprimés: Imprimerie Moderne S.A. Sion

Brunette Double Filtré plaît et séduit

par l'arôme généreux et la douceur de ses tabacs
Maryland. Et quand vous en avez fumé quelques-unes,
vous sentez déjà ce que son double
filtre fait pour vous. Oui, vous revien-
drez toujours à la Brunette Double
Filtré,



**car
on peut la
fumer
en confiance!**



TRIPLEX 62B07

LES MYSTERES DE L'HISTOIRE

Le fabuleux TRÉSOR DES CIPAYES

5



Bertha créa une société en commandite ayant pour objet de financer une expédition qui ramènerait l'or et les gemmes de Nana Sahib. Weill lui promit de souscrire une partie des capitaux et de rassembler ceux qui manqueraient encore. Otto Dalton l'apprit car il disposait de tout un réseau d'indicateurs. Il alla, à son tour, trouver Weill, en lui affirmant qu'il savait, lui, où se trouvait le magot. Certaines précisions données par le boxeur confirmaient les confidences de Bertha Vassillier, d'autres les infirmaient. Weill conseilla aux deux aventuriers de se rencontrer... et de se mettre d'accord. Ce qu'ils firent. Bientôt la belle Bertha devint la maîtresse en titre de l'ignoble Otto Dalton.



A les croire, le trésor avait été divisé par Nana Sahib en deux parts. Il avait enterré la première à Bithour, et l'incendie, volontaire, avait permis de cacher les issues de souterrains et de faire disparaître des cipayes trop bien renseignés. L'autre part avait été immergée dans un lac des Monts Avalhy. Les deux complices donnaient des précisions sinon convaincantes, au moins troublantes. Ils commençaient déjà à drainer, grâce à Weill, des capitaux importants quand leur plan faillit être bien compromis. A Bombay même venait de s'installer un jeune homme, nommé Amanda Nana Sahib qui se disait un des fils de Nana Sahib et qui affirmait lui aussi, qu'il connaissait l'emplacement du trésor.



Bertha se fit présenter à Amanda. Elle feignit le coup de foudre. Ils se mirent bientôt en ménage, après une brouille retentissante avec Otto. Puis, une nuit, alors que Bertha était à l'Impérial Club, Amanda fut assassiné. On le retrouva le crâne enfoncé à coups de massue. La police enquêta sans excès de zèle. L'affaire fut classée. Ni Bertha, ni Otto ne furent soupçonnés, bien qu'ils se fussent remis ensemble. A croire que les Anglais n'étaient pas fâchés de la mort d'un fils de celui qui leur avait causé tant de mal. Le Hollandais Weill n'était pas un naïf. Or il croyait, dur comme fer, que Bertha et Otto avaient des renseignements d'une valeur indubitable.

(Copyright by Cosmopress. Genève)

(à suivre)

Philofusée



Octobre 30

MEMENTO

SIERRE

Locarda. Dancing ouvert jusqu'à 2 h
Ermitage Ouvert jusqu'à 2 h
Pharmacie de service. — Allet, téléphone 5 14 04.

Gyms-Hommes — Tous les jeudis, à 20 heures, répétition à Combettaz.
Basket-Ball. — Entraînement jeudi à 19 h. 45 à la place des Ecoles. — Minimes tous les samedis à 14 heures.

Club athlétique Sierre (Section athlétisme). — Jeudi, à 20 heures, entraînement à la salle de gymnastique. Entraîneur : Hans Allmendinger.

Société de chant Edelweiss - Muraz. — Mardi et vendredi, à 20 heures, répétition générale au local.

Tambours siérois. — Répétition tous les jeudis, à 20 heures, au local, sous-sol du Café National. Cours pour jeunes tambours, de 19 à 20 h. Se présenter au local ou s'adresser chez M. Martial Barnaz, Muraz.
Gyms-Actifs — Mardi à 20 h. 30, entraînement et pour artistiques, athlètes et nationaux.
Pupilles. — Répétition jeudi à 18 heures à la salle de gymnastique.

Dames-Adultes. — Leçons à 20 h. 30, le mercredi à la nouvelle salle de Combettaz.

SION

Arlequin. tél. 2 32 42, voir annonce.
Luz. tél. 2 20 45, voir annonce.
Capitole tél. 2 15 45, voir annonce
Musée de la Majorie. musée permanent.
Carrefour des Arts — Exposition Claudevard.

Pharmacie de service. — Duc, tél. 2 18 64
Médecins de service. — Dr de Roten Hildebrand, tél. 2 20 90 et Dr Carruzzo Pierre, tél. 2 29 92.

Cinéma Luz. — Mardi 30 octobre à 20 heures 30 du fameux film : « L'école buissonnière ». Le film sera précédé d'une orientation sur la nouvelle loi scolaire par Me A. Travalletti, avocat. Entrée gratuite.

Chœur Mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale mardi 30 octobre. Présence indispensable. A la fête de la Toussaint, le Chœur chante la messe.

Chœur Mixte de la Cathédrale. — Jeudi 1er novembre, fête de la Toussaint, le Chœur chante la grand-messe.

Chanson valaisanne. — Vendredi 2 novembre, répétition.

Chorale séduisante. — Pas de répétition cette semaine.

Patinoire. — Programme du mardi 30 novembre. — 18 h. 30 à 20 h. 15 : entraînement Club de patinage artistique.

Dispensaire antituberculeuse. — En raison de la fête de la Toussaint, le dispensaire antituberculeux ouvert tous les premiers jeudis de chaque mois sera renvoyé au 15 novembre.

MARTIGNY

Cinéma Corso (tél. 6 16 22) Voir annonce
Cinéma Etoile (tél. 6 11 54) Voir annonce.

Petite Galerie. — Exposition permanente. Ouverte l'après-midi

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauer, avenue de la Gare. Tél. : 6 10 05.

MONTHEY

Plazza. tél. 4 22 80 voir annonce.
Montheolo (tél. 4 22 60) voir annonce.

Médecin de service. tél. 4 11 92. permanence

Société des Carabiniers. — Les tireurs désirant participer au « Tir du Grütli », à Villeneuve, le dimanche 4-11-62, sont priés d'assister aux entraînements : le samedi 27 novembre, de 14 h. à 17 heures.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. : (privé) 3 64 84. Voir aux annonces.

Chœur Mixte — Répétition générale mardi à 20 h. 15.
Aganoise. — Répétitions mercredi et vendredi à 20 h. 30.

Vieux-Pays. — Mardi : chant à 20 h. 30.

Theresia. — Répétitions les mardis et vendredis, à 20 heures.

Gym fédéral Pupilles — Classe C : Mardi, de 19 h. 30 à 19 h. 30. — Classe B : Mardi, de 19 h. 30 à 20 h. 30. — Pupilles A : Vendredi, de 19 h. 30 à 20 heures 30.

Samaritains. — Mardi dès 20 heures 15, cours de soins aux blessés, salle électorale.

MONTHEY DANCING
Aux Treize Etoiles
ouvert jusqu'à 2 heures
« LUC WILLIAM »
LE ROI DU TWIST
et son chanteur GINO BERLINI

ALGINEX
Le bâton qui efface la douleur

LA VALSE DES POISONS

par Francis Didelot

— Permettez-moi de deviner, commissaire : défense de m'éloigner. Soyez sans crainte, Je reste à votre disposition. Je vous fais même une promesse : tant que vous ne m'aurez pas inculpé, je ne tenterai rien contre moi. Cela vous suffit-il ?

« Mais, commissaire, dois-je aller chez lui en innocent ? en suspect ? en accusé ? »

Comme il sourit, Dangeville ! C'est lui dirait-on, qui se joue de son tourmenteur.

« Je ne vous demande qu'une chose... Maître Sabat, avocat de Dangeville : un bon choix.

Maître Sabat, avocat redouté, éloquence froide, au sarcasme pénétrant comme une lame, des mots terrifiants qui emportent les convictions hésitantes ; lorsque sa silhouette longue se dresse au banc de la défense, quand s'anime ce visage étroit sous les cheveux pâles à la raie médiane, une angoisse saisit l'auditoire. Sabat fait peur autant à son adversaire qu'à celui qu'il défend : davantage même parfois à celui-ci. Entre ses mains blanches et vivantes, qu'il élève pour de rares gestes à la façon d'un bouquet propitiatoire, il détient un destin.

— Merci.

Coupable ? Innocent ? Bignon éprouve soudain une épuisante sensation d'accablement. Cet homme le dépasse. Il est là devant lui comme un volume ovoïde : tout glisse, tout s'époussure sur la surface lisse. Les traits les plus secrets glissent et retombent.

« Il y a une chose pourtant qui m'épouvante, mon cher commissaire... »

Cette fois, c'est la question attendue, espérée... le mot guetté. Parle, mais parle donc !

Et cette amabilité : « Mon cher commissaire... »

« Qui diable aurait utilisé de la ciguë pour la tuer ?... »

Le mot est dit : la ciguë. Mais il y a mieux encore : tout ! Tout est dans la phrase.

Heureusement que tu ne me prends pas au dépourvu ! Si Volnay m'avait entendu ! Et Somberton !

Tant de temps que Bignon l'attendait, cet instant. C'est pour lui qu'il a mené l'interrogatoire selon cet extravagant labyrinthe.

« ... aurait utilisé de la ciguë pour la tuer... »

Le conditionnel... le pronom pour désigner sa femme... L'étonnement inclus dans la question...

Alors que l'arsenic lui avait semblé normal...

« Qui, mon cher professeur ? Moi aussi, je me le demande. » Bignon a joué le jeu ; maintenant il peut se lever, s'écarter du « cher professeur ». Ce barbotage dans le trouble d'une âme est odieux : le père du regard blond !

Il se dirige vers la porte des secrétaires. Mervans doit râler comme un perdu. Et Florentine, Florentine, qui a réussi à jeter la suspicion sur Diane.

Etudiants en pharmacie... Cours du professeur Charmier...

Toxicologie... Travaux pratiques : la ciguë... Il y a deux mois... Diane Dangeville !

« Commissaire !

— Docteur ?

— J'aimerais vous soumettre les radios, la consultation, tout ce que nous appellerons le dossier médical de ma femme.

— J'attends d'un instant à l'autre le mandat de perquisition.

— Chez moi ? Villa Saïd ? »

Bignon incline la tête, Dangeville exhale un soupir. Il marotte :

« Diane... la presse... les photographes... c'est abominable... »

Puis, plus haut :

« Vous ne pouvez pas ?

— Un excès de publicité ne m'intéresse pas. »

Brusque demi-tour. Il marche droit jusqu'au professeur. Et l'attaque, part en smash :

« Câline sera-t-elle aussi discrète ? »

Avantage pour Bignon. Dangeville perd pied :

« Câline ? »

Fonce, mon vieux !

« Marie Vautraix, domiciliée rue Copernic, no 11, danseuse figurant à l'affiche du « Rodéo » sous le nom de la Zalamera. La Câline, autrement dit... celle que vous appelez « chou »... »

— Commissaire !

— Vous l'appelez également « ma douceur ».

— Taisez-vous ! »

Effondré. Assommé. Un pauvre homme. Pourquoi Bignon n'éprouve-t-il cependant aucune compassion ? Tout à l'heure, il se sentait pitoyable, atteint lui-même comme s'il avait nagé en un liquide fantastique qui l'édit contraint d'épouser des pensées inexprimées. Désormais, il est à l'extérieur, témoin objectif et assaillant :

« Depuis combien de temps dure votre liaison ?

— Commissaire, est-ce bien nécessaire ?

— Demandez à maître Sabat. Etes-vous prêt à me répondre ?

— Deux ans.

— Comme la « maladie » de Mme Dangeville.

— Cela devrait vous éclairer. »

Et il se justifie. Une femme malade, hors de la vie, condamnée. Câline lui a apporté un peu de joie :

« Un coin de ciel dans une existence parfumée d'éther, narcosée de morphine.

— Assaisonnée d'arsenic », complète Bignon.

Il ajoute :

« Devant un jury, cela fournirait un beau motif.

— Coupable, aurais-je offert une telle arme à l'accusation ?

Je suis médecin, tout de même. »

(Copyright by Cosmopress Genève)

(à suivre)

**AVEZ-VOUS VISITÉ?...
LA GRANDE EXPOSITION
DU BEAU MEUBLE
FULLY**

CERCLE DÉMOCRATIQUE - Ouverte de 16 à 22 h.
Samedi et dimanche de 14 à 22 h.
Elle mérite votre visite ! **Entrée libre**




Tôt: jamais trop tôt - tard: souvent trop tard!

Bienvenu ou non, l'hiver s'installe ... et réclame le pneu d'hiver. Dès lors, pourquoi vouloir renvoyer cet achat inévitable jusqu'à ce qu'un incident sérieux vous rappelle brutalement la dangereuse insuffisance des pneus d'été? Pourquoi ne pas profiter sans tarder de la sécurité des pneus tous-temps?

En regard de rares objections, vous trouverez une foule de solides raisons à faire équiper tout de suite votre véhicule avec le Continental M+S, plutôt que d'attendre les attaques de l'hiver.

Très résistant à l'usure sur les revêtements durs, ce pneu ne se contente pas de vous apporter le maximum de sécu-

rité imaginable sur terrain enneigé, mais également sur l'asphalte glissant, les feuilles humides, le givre, etc.

Une gomme anti-usure et super-adhérente associée à de très nombreux éléments antidérapants donnent au Continental M+S sa multiple supériorité. Sur ses puissants blocs, vous comptez plus de 4000 arêtes, tenons et dents de scie.

A votre tour, vous en aurez la preuve: pour l'hiver et les entre-saisons, il n'y a rien de supérieur au Continental M+S.

Dépôt Genève: 5, rue Sismondi, 32 88 11
Dépôt Lausanne: 1 bis, rue Ecole de Commerce, téléphone 24 20 44



Continental M+S

elna
LA MEILLEURE
AU MEILLEUR
PRIX !



M. Witschard
MARTIGNY-VILLE
Tél. (026) 6 16 71

PHILIBERT
GRAND-PONT
SION

THÉS MARCHAND
goût marquant

apprécié de
chacun



THÉS MARCHAND S.A.
LAUSANNE
25 SACHETS FILTRE
GRAND-PONT SION

Une maison en bois...
c'est merveilleux!



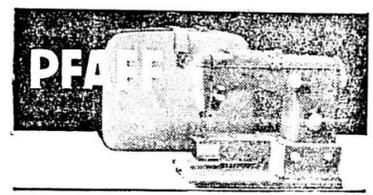
... avec revêtement extérieur en
maçonnerie, selon le système de
BATIVIT S. A., Fribourg.

Les appareils radio
munis de cette
marque de contrôle
garantissent
une réception OUC
impeccable



UKW-PRÜFZEICHEN
MARQUE DE CONTRÔLE OUC
BOLLO DI CONTROLLO OUC

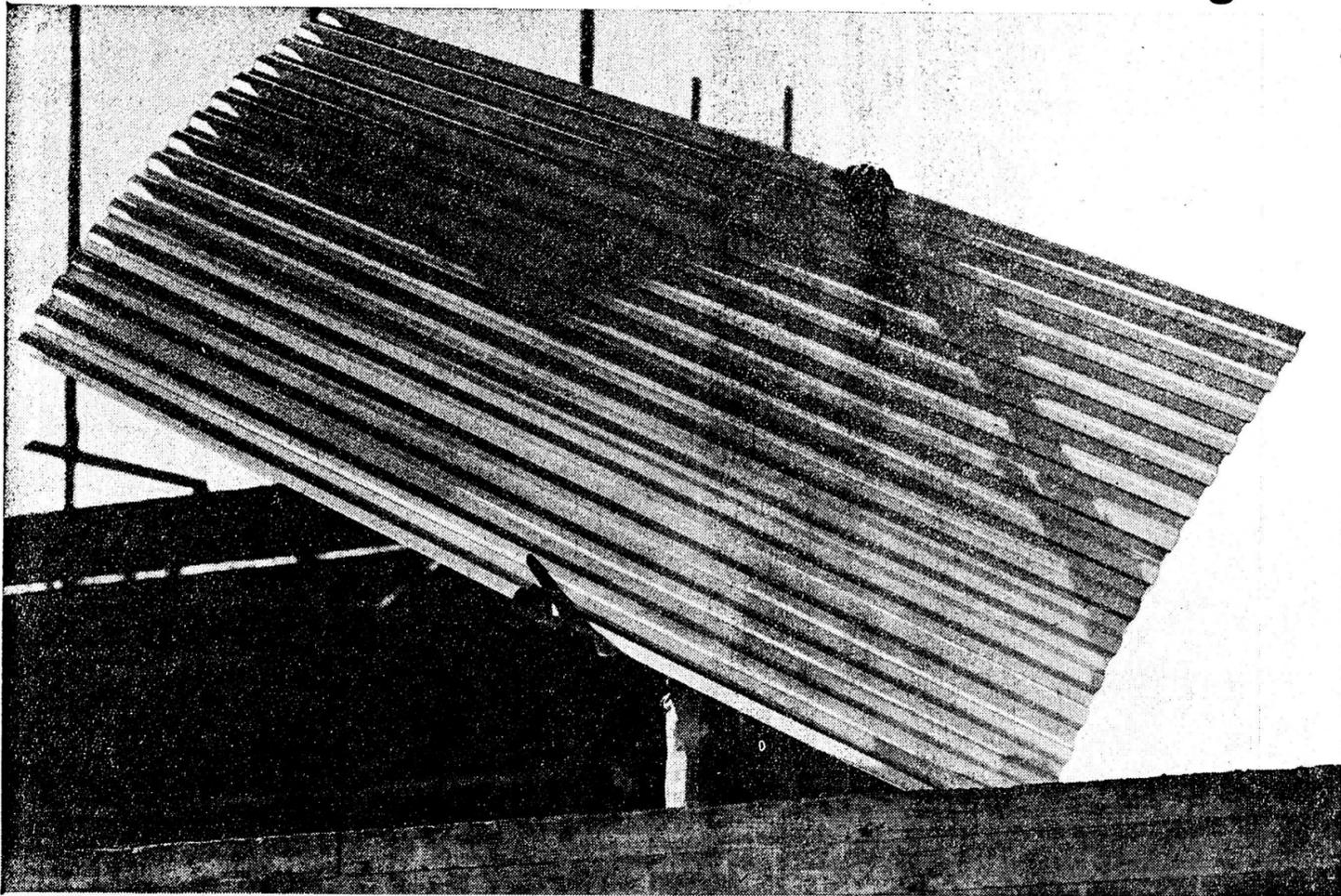
PRO RADIO-TELEVISION



Toujours plus simple
plus pratique
plus attrayante

J. Niklaus-Stalder, Gd-Pont, Sion
Tél. 2 17 69

Une toiture d'avant-garde



Construire des locaux inondés de lumière et, pourtant, protégés des rigueurs du temps, voilà qui est possible grâce au nouveau matériau de toiture en PVC pur, le TETTOVINYL GIUBIASCO. D'un prix avantageux, facile à transporter et à monter, résistant aux intempéries, le TETTOVINYL est idéal pour les toits de fabriques, de cours, d'abris pour autos ou cycles, de terrasses couvertes, de bancs couverts, ainsi que comme paroi de séparation ou garniture de balcon. Sa diversité de teintes (opaques ou translucides) et de profils fait du TETTOVINYL un matériau de toiture universel. Offres, vente et montage par les maisons spécialisées. Renseignements et échantillons sont également fournis par la fabrique.



Tettovinyl

 un produit de la SA du Linoléum à Giubiasco / TI

Maisons s'occupant de la vente de Tettovinyl

Aarau: Richner AG. **Appenzell:** Hermann Brander. **Baden:** Emil Reinle AG. **Basel:** Küderli & Co. **Bellinzona:** Cesare Regusci SA, J. Schoch & Co. **Bern:** S. & G. Bläsi & Cie AG. **Bern-Weissenbühl:** Baustoffe Bern AG. **Biel-Bienne:** Notz & Cie AG, Gebr. Schnegg & Cie. **Chaux-de-Fonds:** Nuding, Mat. de Construction SA. **Chur:** Albert Joos. **Delémont:** Société Jurassienne de Matériaux de Construction SA. **Fleurier:** U. Schmutz. **Fribourg:** A. Michel SA. **Genève:** Ch. Jérôme & Cie, Marc Plojoux & Cie, Succ. **Herzogenbuchsee:** Baubedarf AG. **Lausanne-Bussigny:** Ch. Nell, Dép. de J. Schoch & Co., Zurich. **Locarno:** Frigerio & Co., Nessi & Co. **Lugano:** P. Molinari & Cie SA, Pestalozzi & Co. **Luzern:** Baumaterial AG. **Martigny-Ville:** Veuthey & Cie. **Moutier:** J. Zahno SA, succ. de W. Gross SA. **Olten:** Moser & Cie AG. **Payenne:** Jules Rapin SA. **Porrentruy:** Blétry & Cie. **Romanshorn:** Schöffeler & Co. **Signau:** Fischer & Co. AG. **Solothurn:** Bausteinfabrik Solothurn AG. **St. Gallen:** Debrunner & Cie AG. **Thun:** Baumaterial AG. **Thuisis:** Oscar Prevost. **Vevey:** Gétaz, Romang, Ecoffey SA. (Lausanne, Genève, Sion, Viège, Châtel-St-Denis, Montreux, Aigle, Château-d'Oex) **Winterthur:** Georg Streiff & Co. AG. **Oberwinterthur:** Werner-Graf & Co. AG. **Yverdon:** Carrel SA, Chs. Dubath fils. **Zug:** Carl Bossard. **Zürich:** Baubedarf Zürich AG, Küderli & Co., Sponagel & Co.

ANNONCES DIVERSES

Nous cherchons pour de suite

VACHER

pour 8 vaches plus génisses. Place stable, Institut Ascher, Bex.

On cherche

JEUNE FILLE

apprentie fille de salle.

Vie de famille, bon traitement.

S'adresser: Mme Gossweiler, Hôtel de l'Ours, Château d'Oex.

MECANICIEN-AUTOMOBILES et ELECTRICIEN-AUTOMOBILES

de 23 à 40 ans, connaissant à fond leur métier, sont demandés dans important garage Riviera vaudoise.

Conditions très intéressantes.

Entrée à convenir.

Faire offres avec prétention et références sous chiffre J 16-120 M, au « Journal de Montreux ».

On cherche dans la région de Ayent + Grimisuat - Arbaz, quelques

parcelles de terrain

Faire offres avec prix et conditions par écrit, sous chiffre P 15127 S à Publicitas, Sion.

A vendre, voiture

FIAT 600

Modèle 62.

S'adresser: M. Lucien PLANCHAMP, Vionnaz.

Téléphone: (025) 3 42 75.

5% d'intérêt à qui prêterait Fr. 7000.-

à employé stable, pour rembourser diverses dettes.

Somme remboursable à raison de Fr. 100.-, 150.- par mois par cession de salaire.

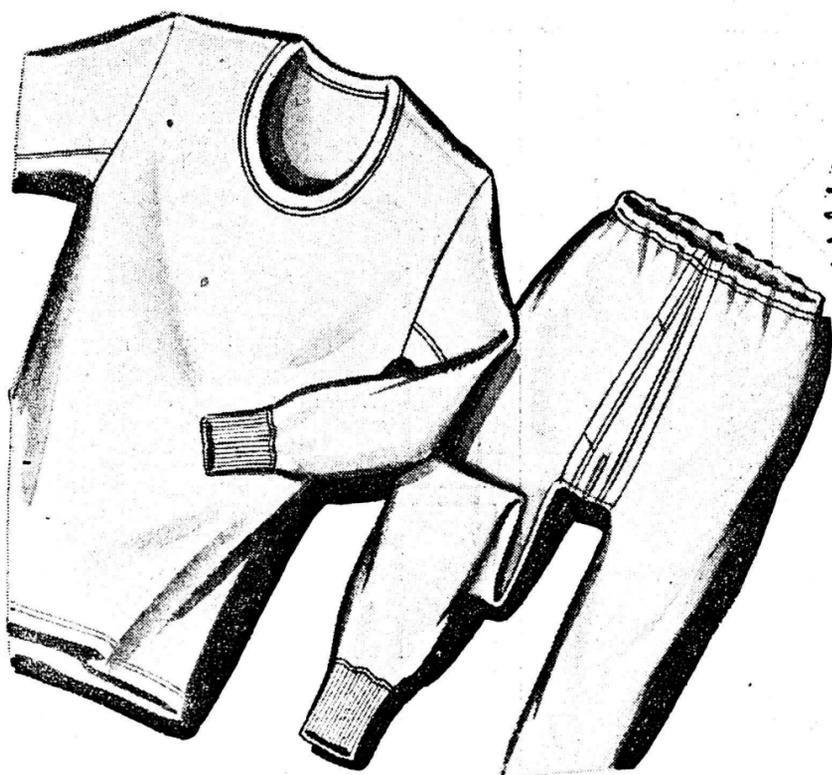
Très urgent.

Ecrire sous chiffre P 15128 S, à Publicitas, Sion.

COUVERTURES NEUVES

Toutes dimensions à des prix extrêmement avantageux.

Michel Sauthier, meubles, rue des Tanneries, Sion. Tél. (027) 2 25 26.



«Quelle bonne chaleur!»

Occasion unique

Sous-vêtements pour messieurs, coton de première qualité, interlock, supportant la cuisson, article souple et solide, écru.

Maillot longues manches, encolure ronde, tailles 5 à 8 37-4-28 **550**

Maillot manches ¾, encolure ronde, tailles 5 à 8 37-4-29 **450**

Caleçons longs, fermeture spéciale, élastique, coulissant, tailles 5 à 8 37-2-15 **550**

Sous-vêtements pour garçonnets, pur coton peigné, interlock, qualité solide, supportant la cuisson, écru.

Caleçons longs, fermeture spéciale, élastique coulissant, tailles 2 à 4½ 33-1-5 **390**

Maillot longues manches, encolure ronde, tailles 2 à 4½ 33-2-7 **390**

MIGROS

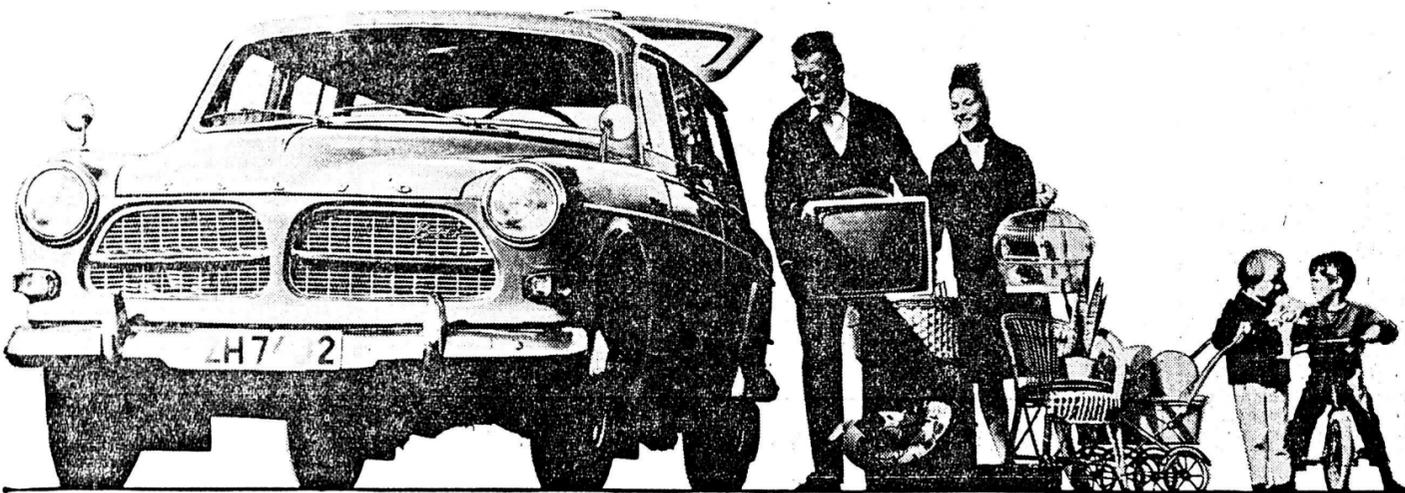
NOUVEAU VOLVO COMBI

Pratique, mais toujours distingué. Aussi bien pour le grand tourisme que pour les transports de marchandises, le «Combi» Volvo offre ses larges espaces à des montagnes de bagages (en sûreté à l'intérieur) ou aux multiples objets de la vie courante, de la tondeuse à gazon aux petits meubles, en passant par les caisses d'eaux minérales! Que vous soyez deux ou cinq personnes à bord, il y aura toujours place pour tout le matériel de camping, de sport et de pique-nique que vous désirez emporter avec vous... et il en restera même pour la poussette! - Il est bien entendu que ce

modèle bénéficie, de bout en bout, des solides, des authentiques qualités Volvo, tant dans le domaine de la sécurité que de l'économie, de même que des proverbiales performances de son moteur. En outre, à l'équipement exceptionnellement riche de la voiture s'ajoutent, sans supplément de prix, de nombreuses nouvelles particularités spécialement étudiées pour la «station-wagon». 5 portes. N'est-ce pas une voiture pour vous? - Livrable actuellement à bref délai.

Fr. 12950.-

Volvo - la voiture pour la Suisse



Plus de 85 stations de vente et de service en Suisse.

Brigue: F. Stettler, Touring Auto-Service. Martigny-Croix: Garage Transalpin, Pont & Bochatay. Riddes: Garage de la Cour.

Sion: Garage de l'Aviation.

Liste complète des agents officiels chez:

F. Häusermann, Importateur Volvo, Bernerstr. 188, Zurich. tél. 051 54 22 33 / Automobiles Volvo S.A., 9, rue Caroline, Lausanne, tél. 021 22 92 95

ANNONCES DIVERSES

En bonne santé
tout l'hiver



9 vitamines + 9 sels minéraux

dans les pharm. et drog. Frs. 4.15, 10.15, 18.90

SITUATION INDEPENDANTE

pour débiter évent. en accessoire

Gain supérieur

comme AGENT-DEPOSITAIRE de produits indispensables à chaque véhicule à moteur, de consommation journalière. Offres sous chiffre PT 61949 L à Publitas, Lausanne.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

appareilleur eau et gaz

avec diplôme de maîtrise (éventuellement candidat préparant la maîtrise) en qualité d'adjoint du chef technique. Etablissement de devis, contrôle des travaux. Place stable et bien rétribuée, caisse de prévoyance.

Offres avec copies de certificats et curriculum vitae à Joseph Diémond S.A., César-Roux 26, Lausanne.

FUMIER

est acheté

Téléphoner au (027) 4 71 40.

nouveau

CURAÇAO



Une recette antillaise: prenez de l'orangeat, confit avec art, hachez-le finement dans une onctueuse pâte d'amande, ajoutez-y du bon Curaçao, juste ce qu'il faut pour donner ce parfum d'exotisme et enrobez le tout d'un chocolat surfin. Mais attention, la réussite dépend des proportions.

Les maîtres chocolatiers de Nestlé ont mis dans le mille et vous offrent cette friandise avec le nouveau chocolat CURAÇAO. Goûtez-le vite. Vous verrez, c'est parfait.



NESTLÉ Chocolats de qualité



OUVRIERES

Jeunes filles sont demandées pour divers travaux d'horlogerie à la succursale B des Fabriques d'Assortiments Réunies.

Faire offres avec prétentions de salaire à la Direction, rue de la Concorde 29, Le Locle.



Seuls des
soins rationnels
de la peau sont,
à la longue,
efficaces

Elizabeth Arden

Avant de vous prendre une bonne, une grande résolution? Décidez-vous aujourd'hui encore à soigner votre peau suivant la méthode Elizabeth Arden. La dépense n'est pas grande, le résultat toujours réjouissant.

Dérôt: Pharmacie Rabaud - Monthey

PROCHAINEMENT, DEMONSTRATION

PAR UN SPECIALISTE DE LA MAISON

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Nos invités du mardi

par Dominique FURET

Orsières

Si nous avons pensé faire d'Orsières notre invité du mardi, c'est que, dimanche dernier, le benjamin de la 2e Ligue a laissé une très forte impression. Face à Saillon, équipe réputée redoutable, les Orserains ont disputé une excellente rencontre prouvant ce redressement que chacun attendait d'ailleurs. Cette rencontre était un vrai derby, malgré la distance qui sépare les deux villages. En effet Orsières et Saillon ont débuté ensemble en 4e Ligue. Saillon réussit le premier l'ascension en 3e Ligue, mais l'année suivante Orsières rejoignait son grand rival. Il en fut de même pour la promotion en 2e Ligue et dimanche les deux antagonistes se retrouvaient pour la première fois dans cette catégorie. Cet état de choses créait donc une ambiance de derby à part entière, tout en restant dans les limites de la correction et c'est tant mieux pour le football.

Nous ne reviendrons pas sur le film du match mais analysons cette rencontre dans ses grandes lignes.

La grande erreur d'Orsières fut d'aborder cette rencontre avec une certaine crainte, ce qui eut pour effet direct de le confiner en défense, tactique rarement profitable. Puis devant la carence des avants de Saillon, un peu perdus par suite de la réforme de Pellaud, les Orserains prirent confiance en leurs (grands) moyens et se lancèrent résolument à l'attaque. Jouant le 4-2-4, la ligne d'attaque comprenant Biselx, Joris, Darbellay et Sarrasin, multiplia les belles combinaisons et donna bien du travail à Raymond très attentif. Si Darbellay, par ailleurs excellent technicien, ne temporisait pas autant, Saillon n'aurait pas sauvé un point! En effet grâce à son sens du démarquage, Joris se trouva à maintes



Dangereuse attaque de Saillon. Rausis, le gardien d'Orsières est attentif.

reprises seul, mais la balle ne venait pas. Sarrasin très « crocheur » gagnerait à être moins brouillon et pourrait exploiter au maximum sa rapidité, alors que Biselx est encore un peu craintif dans l'attaque de la balle, mais ce défaut disparaîtra avec l'expérience qui lui manque encore.

En défense, très bonnes interventions de Rausis qui, malgré le handicap que représente pour lui le grave accident qui lui coûta la première phalange de 4 doigts, se distingua tout particulièrement lors de 4 sorties, deux sur des balles hautes et deux sur tirs ras terre qu'il bloqua près des poteaux.

Mais l'âme de l'équipe d'Orsières est sans aucun doute le vétéran Carrupt qui par ses conseils judicieux et ses in-

terventions toujours sûres sait mener « ses » jeunes qui l'écoutent et surtout le respectent ce qui est très important dans une équipe.

Soulignons pour terminer le geste courtois de Saillon qui remit au capitaine d'Orsières un magnifique bouquet de fleurs à l'occasion de cette première « explication » en 2e Ligue!

Dominique Furet.

LES SELECTIONS SUISSES POUR LES MATCHES DE MERCREDI

Le coach national Karl Rappan a prévu les formations suivantes pour les matches d'entraînement des cadres de l'équipe suisse qui auront lieu mercredi soir à Zurich :

SELECTION NATIONALE contre BERLIN :

Ansermet (Young Boys); Schneiter, Tacchella (Lausanne); Grobéty, Dürr (Lausanne) ou Mägerli (Granges), Weber (Bâle); Brizzi, Kuhn (Zurich), Allemann (Mantova) ou Frigerio (Lausanne), Vonlanthen (Lausanne), ou Bertschi (La Chaux-de-Fonds), Hertig (Lausanne).

Remplaçants : Elsener (Grasshoppers), Leuenberger (La Chaux-de-Fonds).

Vonlanthen qui s'est rendu lundi à Lyon afin de consulter un spécialiste au sujet d'un genou qui lui donne quelque inquiétude depuis un certain temps, sera peut-être remplacé par Bertschi. Quant à Allemann, dont l'équipe dispute un match de championnat jeudi, sa présence est également douteuse.

« ESPOIRS » contre STUTTGART KICKERS :

Barlie (Sion) ou Gautschi (Cantal); Hofmann (Young Boys), Stehrenberger (Lucerne); Matter (La Chaux-de-Fonds), Grunig (Thoune), Deforel (La Chaux-de-Fonds); Schultheiss (Young Boys), Bosson (Servette), Daina (Young Boys), Schaller (Servette), Schindelholz (Moutier).

Remplaçants : Hunziker (Lausanne), Silvant (Porrentruy).

L'ignorance du règlement de jeu

Au début de saison, les clubs se fient trop souvent au nombre réjouissant de joueurs et n'hésitent pas à inscrire, à part leur équipe fanion, une seconde garniture composée après coup d'anciens joueurs entourés de quelques jeunes au gabarit insuffisant pour être incorporés en première équipe. Pendant les deux ou trois premières journées du championnat tout va bien tant que mal, mais le jour où le nombre de blessés de la première équipe nécessite le « rappel » de quelques anciens, la situation se complique singulièrement. Cette année, la défection, le retrait de plusieurs équipes, fausse complètement le championnat de quatrième ligue sans compter d'une certaine injustice qui en résulte envers les groupes complets dans lesquels il est tout de même plus difficile de s'imposer. Actuellement la quatrième ligue, composée de quatre groupes, compte autant d'effectifs différents et le groupe, dit du Haut-Valais, est le seul complet avec 10 équipes. Le groupe deux n'a que 8 équipes, le groupe trois, sept et le dernier, c'est un comble, n'aligne plus que 5 formations. Et dire qu'en fin de championnat, le premier classé de cinq équipes aura les mêmes droits que celui s'étant imposé face à neuf adversaires. Orserains-nous demander à l'Association valaisanne de football d'étudier sans tarder ce problème et d'équilibrer si possible les quatre groupes afin d'éviter toute injustice, certes involontaire, mais tout de même évidente.

Quant au peu de sérieux qui résulte généralement de bon nombre d'inscriptions, il y aurait lieu, à notre avis, d'augmenter sensiblement le montant des amendes en cas de retrait et de le porter à 100 francs au minimum. Cette « perspective » ferait certainement réfléchir quelques clubs qui paraissent se moquer éperdument des suites fâcheuses qu'entraîne le retrait de leur seconde équipe.

Dimanche se sont présentés deux cas identiques sur nos terrains de jeu et qui prouvent que soit les arbitres (hélas !) soit les clubs, ignorent encore quelques principes élémentaires du règlement de jeu. Il est donc bon de les rappeler. Un joueur blessé (sérieusement ou par obligation !) pour être remplacé, doit s'annoncer comme tel avant le coup de sifflet indiquant la mi-temps. Il n'est pas possible à un joueur de se présenter au vestiaire de l'arbitre pendant la mi-temps, pour annoncer sa blessure et son remplacement.

En aucun cas, ce joueur pourra être remplacé à moins qu'il s'agisse du gardien qui, lui, peut céder sa place en tout temps. Et pourtant ce changement a été autorisé lors du match de troisième ligue Sierre II - Sion II (Ami Gard remplacé par Grand).

Le résultat ayant été favorable au F.C. Sion, inutile de dire que ce dernier n'a pas recouru contre cette manière de faire.

Que décidera le comité central dans ce cas particulier? Est-ce le forfait automatique, puisque le club est seul responsable de la qualification de ses joueurs? Puisqu'il y a également une erreur de la part de l'arbitre, nous pensons que le résultat restera acquis, mais que ferait-on si Sierre avait gagné le match?

Le cas est plus grave dans le match Martigny II - Ardon II gagné par les Octoduriens par six buts à zéro.

Il paraîtrait qu'en seconde mi-temps, les futurs vainqueurs auraient également changé un joueur blessé sans en avertir l'arbitre qui aurait constaté ce changement en fin de partie, sur demande du F.C. Ardon. Si ces renseignements sont exacts, il va de soi que le vaincu obtiendrait deux points, nullement mérités, il est vrai, mais en application du règlement de jeu qui interdit précisément ce changement de joueur après le coup de sifflet annonçant la fin de la première mi-temps.

Quoi qu'il en soit, nous ne pourrions assez rappeler aux clubs de vouer une attention toute particulière aux différents articles du règlement de jeu et cela dans leur propre intérêt. Il n'existe pas plus grand découragement pour les joueurs que celui de perdre sur le tapis vert les points obtenus après de gros efforts sur le terrain.

Depuis quelques semaines, « la loi des coups de poing et des coups de pied » reprend tous ses droits. Demandons aux arbitres de redoubler d'attention et de sévir sans pitié envers ces petits voyous qui n'ont rien à chercher sur un terrain de jeu. Vétroux, Savièse et Sierre ont été le théâtre de scènes auxquelles nous renonçons volontiers, dans l'intérêt d'un sport que nous préférons à tous.

Ry.

★ FOOTBALL JOHN CHARLES VA RETOURNER EN ITALIE

L'international gallois, Charles, va sans doute terminer la saison dans les rangs de l'AS. Roma. Des négociations vont être entamées à partir de demain, 31 octobre, entre la direction de Leeds et le président du club romain. Leeds céderait son joueur pour 60.000 livres (720.000 fr.).

La Suède a pris congé de la Coupe Davis 1962

A Mexico, sur les courts du club desportivo Chapultepec, le Mexique a finalement battu la Suède par 3-2, se qualifiant ainsi pour la seconde finale inter-zones de la Coupe Davis, où les Mexicains seront opposés aux Indiens, les 14, 15 et 16 décembre, en Australie. Le vainqueur de ce match disputera le « challenge round » contre l'Australie, les 26, 27 et 28 décembre, à Brisbane.

Le premier simple de cette ultime journée, qui opposait Ulf Schmidt à Antonio Palafox, vit la victoire du Suédois en cinq sets (11-9 3-6 6-3 1-6 6-1), ce qui remettait les deux équipes à égalité, deux victoires partout.

Le match décisif, qui mettait aux prises, à la nuit tombante, sous un ciel orageux, les numéros un mexicain et suédois Rafael Osuna et Jan-Erik Lundqvist, fut suivi avec passion par les 4000 spectateurs qui ceinturaient le court central.

La fougue et les réflexes d'Osuna réussirent à briser le service plus puissant et le jeu plus varié de Lundqvist. Le premier set fut pourtant monotone et le deuxième, encore plus, les deux adversaires remportant régulièrement leur service. Toutefois, Osuna réussit le « break » au dixième jeu de ce deuxième set et, profitant d'une double faute du Suédois, l'emporta par 6-4. Dès lors, le Mexicain comprit les vertus de l'offensive et attaqua. Au troisième set, il prit par deux fois le service du Scandinave (qui commit trois doubles fautes), mena 4-2, 5-2, perdit le huitième jeu, mais, sur son service, remporta ce troisième set par 6-3. Joué sous la menace de la pluie, le quatrième set vit la déroute de l'Américain, littéralement balayé par le service de Lundqvist, victorieux par 6-1.

Au cinquième et dernier set, Osuna gagna le premier jeu sur son service, remporta le deuxième sur le service de l'Européen, mais ne put empêcher ce dernier de revenir à 1-2 puis 2-2. La

tension montait dans le stade, Osuna et Lundqvist enlevaient chacun leur service, mais au huitième jeu, le Mexicain réussit le « break » décisif : il mena 5-3, ce fut le tournant et du match et de la rencontre, car Lundqvist, épuisé, laissa filer le neuvième et dernier jeu que Osuna s'adjugea facilement. Ainsi, le Mexique, qui participait pour la première fois à une finale inter-zones de la Coupe Davis, se qualifie pour rencontrer l'Inde, et le public, qui entrevoit déjà son équipe à Brisbane face aux Australiens, hurle de joie.

Voici les résultats de la dernière journée :

Ulf Schmidt (Su) bat Antonio Palafox (Mex) 11-9 3-6 6-3 1-6 6-1; Rafael Osuna (Mex) bat Jan-Erik Lundqvist (Su) 3-6 6-4 6-3 1-6 6-3.

Pas de Grand Prix du Locle

Le comité de la Pédale Locloise annonce dans un communiqué qu'il n'organiserait plus à l'avenir son traditionnel Grand Prix réservé aux professionnels; ceci en raison des difficultés rencontrées pour obtenir l'engagement d'un nombre suffisant de coureurs.

L'épreuve subsistera cependant.

Avec les « Six Jours » de Francfort

Voici le classement des Six Jours de Francfort lundi soir à 17 heures, après 44 heures de course :

1. Ziegler-Renz (Al) 81 p.; 2. Bugdahl-Pfenninger (Al-S) 78 p.; 3. Lykke-Junkermann (Dan-Al) 29 p., etc.

Dans la soirée de lundi, Rik Van Looy a dû abandonner. Il souffre d'une congestion pulmonaire. Dimanche soir déjà, il avait dû être neutralisé et n'avait repris sa place que lundi dans la journée.

★ MOTOCYCLISME LES CHAMPIONS DU MONDE 1962

Voici le classement final des championnats du monde 1962, tel qu'il a été adopté par la Fédération motocycliste internationale, lors de son récent congrès :

50 cmc. : 1. Ernst Degner (Al) 41 p. (champion du monde).

125 cmc. : 1. Luigi Taveri (S) 48 p. (champion du monde).

250 cmc. : 1. Jim Redman (Rho) 48 p. (champion du monde).

350 cmc. : 1. Jim Redman (Rho) 32 p. (champion du monde).

500 cmc. : 1. Mike Hailwood (GB) 40 p. (champion du monde).

Side-cars : 1. Max Deubel (Al) 30 p. (champion du monde); 2. Florian Camathias (S) 26 p.

★ FOOTBALL Arbitre portugais

La rencontre Hollande-Suisse, comptant pour la Coupe d'Europe des nations, qui aura lieu le 11 novembre au stade olympique d'Amsterdam, sera dirigée par le Portugais Joaquim Campos, assisté de ses compatriotes Raul Martins et Eduardo Gouveia, comme juges de touches.

CONCOURS DU SPORT-TOTO No 10 DU 28 OCTOBRE 1962 :

2 gagnants avec 13 p à Fr 101.133,10

101 gagnants avec 12 p à Fr 2.002,60

1.230 gagnants avec 11 p à Fr 164,40

10.508 gagnants avec 10 p à Fr 19,25



Joris feinte d'une tête.

Le F. C. Grimsuat se porte bien

GRIMSUAT * Il y a quelques dimanches, le départ de la nouvelle saison de football a été donné. Aujourd'hui, arrêtons-nous quelques instants avec le football-club local pour dresser un petit bilan et apprécier la situation.

Le club cette année, c'est magnifique, a mis sur pied quatre équipes pour le championnat : l'équipe fanion en 3ème ligue, la deuxième garniture en 4ème ligue et deux équipes de juniors en catégorie B.

Cette situation parle de la popularité dont jouit le football chez les « blèques ». Les juniors, avec un courage exemplaire, se sont lancés dans la bagarre de la compétition. Les premiers pas ont été — je n'écrirais pas décevants — mais pénibles pour ces novices pas assez aguerris, manquant de routine, de technique. Mais le cap des grandes difficultés est maintenant passé. La côte des deux équipes monte régulièrement. Les premiers succès récompensent leurs ambitions, leur amour de défendre les couleurs locales. Les dirigeants ont vu juste. Leurs décisions tendent maintenant vers un double but : intéresser le plus de monde possible à la cause du football et essayer de découvrir des joueurs de valeur parmi cette jeunesse du village.

Magniquement dirigé par Marco Peruchoud, ces jeunes bénéficient des enseignements, des directives, des conseils d'une personnalité. Ils peuvent progresser, acquérir un bagage technique des plus méritants. Il suffit d'avoir un peu de patience et de persévérance.

La deuxième garniture pour l'instant détient un record éloquent de buts encaissés. Malgré cela le moral, l'entente est parfaite et la situation va s'arranger. Du courage les gars.

La première équipe a pris un départ sérieux, elle dispute des matches de toute belle facture. Les éléments jeunes, dynamiques, présentent un jeu étudié intéressant qui s'améliore, se perfectionne. L'entraîneur pour la deuxième saison a littéralement transformé la manière de jouer

A BIENNE, GRAND MECONTENTEMENT ENVERS L'ARBITRE ET LA COMMISSION DES ARBITRES

Du compte rendu Bienne-Bâle, nous extrayons le passage suivant :

Le plupart des 5000 spectateurs présents hier à la Gurzelen s'attendent peut-être à ce que nous fassions ici le procès de l'arbitre (lausannois !), M. Weber. Nous n'avons malheureusement pas l'habitude de répéter plusieurs fois les mêmes choses et nous n'entendons pas engager un nouveau dialogue avec un monsieur qui, lors d'un colloque à Macolin, s'était permis de prendre tous les journalistes réunis là-haut pour des imbéciles ! Notre regretté confrère Emile Birbaum nous avait déclaré à cette occasion qu'il n'avait jamais été insulté pareillement au cours de sa pourtant très longue carrière.

Afin que l'équipe soit respectée, disons toutefois que nous avons tenté, à l'issue de la rencontre, d'obtenir de M. Weber la justification de certaines de ses décisions. Hélas !, nous avons été poliment (restons juste!) mis à la porte de son vestiaire par M. Jean Lutz, de Genève, membre de la commission des arbitres. Selon lui, ces derniers n'ont pas à justifier quoi que ce soit et, si nous avons bien compris, ils peuvent envoyer n'importe qui à... la balançoire ! Autrement dit, le dénommé M. Lutz nous a éconduit hier, en lieu et

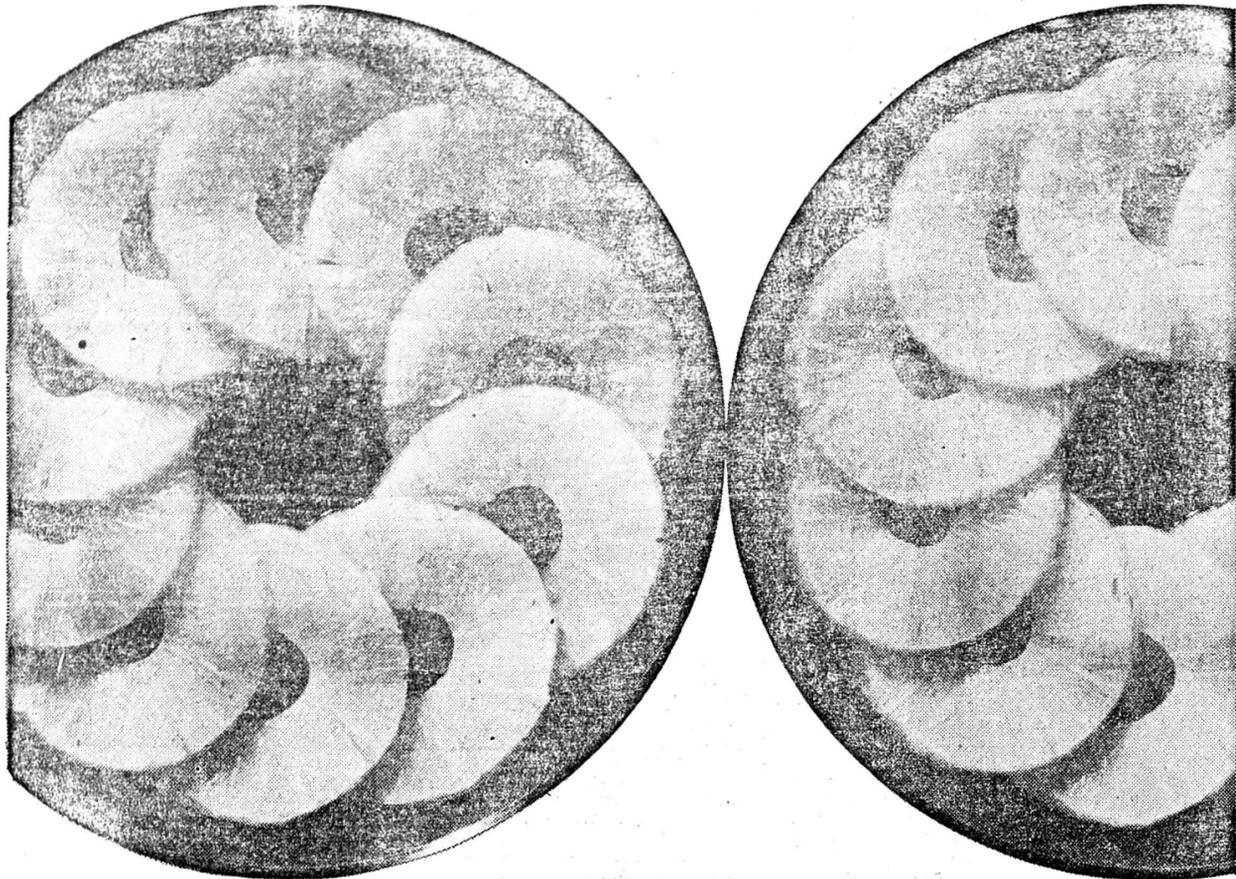
place d'un arbitre dont les déclarations auraient sans doute évité qu'il réapparaisse un jour à Bienne sous les huées d'un public mécontent. Assez au courant de ce qui se passe à la commission des arbitres (faites-nous confiance !), nous nous sommes contenté de conseiller à ce monsieur d'éviter de créer dans notre région la même impression et la même réputation (lamentables) qu'il a laissées au cours de plusieurs années d'inspections en Valais. Nous n'en dirons pas plus... du moins pour aujourd'hui !

LES ARBITRES DESIRENT L'AUTONOMIE

Tous les matches, y compris ceux de la division nationale luxembourgeoise, ont été annulés à la suite d'un différend entre la Fédération et les arbitres du Grand-Duché.

Ces derniers désirant garder leur autonomie malgré l'avis de la Fédération, le comité directeur du corps arbitral a adressé à ses membres une circulaire leur demandant de ne pas diriger les rencontres qui devaient se dérouler le dimanche 28 octobre. Les tentatives d'accord entreprises jusqu'à présent ont échoué.

On n'y résiste pas...



2 x 10

succulentes tranches entières à un prix CO-OP

Fr. 2.75

seulement avec ristourne



toujours mieux

en prix et qualité

il aime ma cuisine...!

MERCI PYREX

SEDLEX

Mon mari et mes invités adorent ma cuisine.
Mes plats sont toujours réussis, bien plus appétissants... et bien moins chers.
Et c'est tous les jours fête sur notre table.



C'est un produit SOVIREL PARIS, distribué en Suisse par CENTRUM BRONSHOFEN A.G., WIL (SG) --- GUIDO MAYER S.A. LAUSANNE



SUPERFIRE

La cheminée qui ne présente aucun inconvénient

Elle ne laisse pas échapper de fumée dans la pièce, elle ne provoque pas de courants d'air, elle se règle comme un poêle.

Par sa construction spéciale, brevetée dans de nombreux pays, l'air frais est amené par un conduit séparé et est élevé à une température de 50 à 60° avant de pénétrer dans la chambre.

Grâce à cette innovation, la chaleur se répand uniformément dans toute la pièce.

Nous sommes volontiers disposés à vous montrer une cheminée installée et fonctionnant et ceci sans aucun engagement de votre part.

Demandez une démonstration et une offre à

Sion, rue de la Dixence 33, Tél. (027) 2 29 31

Viège, Lonzastrasse, Téléphone (028) 7 24 31

Aigle, Sous-Gare, Téléphone (025) 2 21 52

GÉTAZ ROMANG ÉCOFFEY SA

NOUS EXPOSONS DANS NOS VITRINES

UNE SPLENDE COLLECTION DE TAPIS

OSMAN-KHAN SUPER QUALITE

dessin : Assyrien - Bochara - Samarcande - Mir - etc.

100% pure laine aux dessins d'une finesse remarquable dans une gamme de coloris ravissants et d'une qualité renommée.

FOYERS MILIEUX 200 x 300 - 250 x 350 - 300 - 400 cm.

Visitez cette exposition unique dans notre magasin spécialisé

Immeuble La Glacière, Sommet du Grand-Pont - SION

Jean Reichenbach-Bagnoud

Garage spécialisé dans la réparation des poids lourds cherche un

employé de bureau

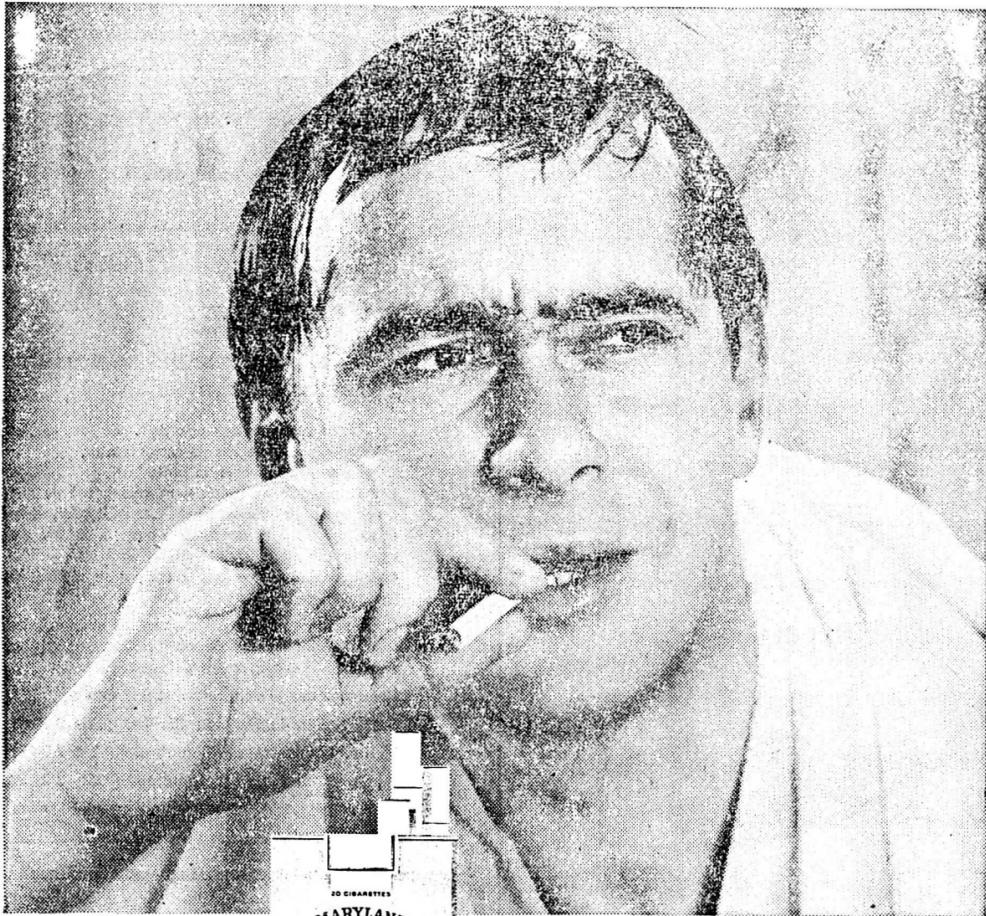
pour calculer la paye des ouvriers, préparation des factures de réparations, établissement de commandes, éventuellement facturation. Semaine de 5 jours. Caisse de pension. Entrée en fonction au plus vite ou à convenir. Préférence serait donnée à un employé ayant déjà travaillé dans un garage. Français et allemand.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire au Garage du Pont de la Morge S.A., Case postale 154, Sion I. (Service officiel Saurer et Berna).



Mieux qu'un long texte, une bonne photo
Toutes vos annonces par **Publicitas**

tabac doux et racé...



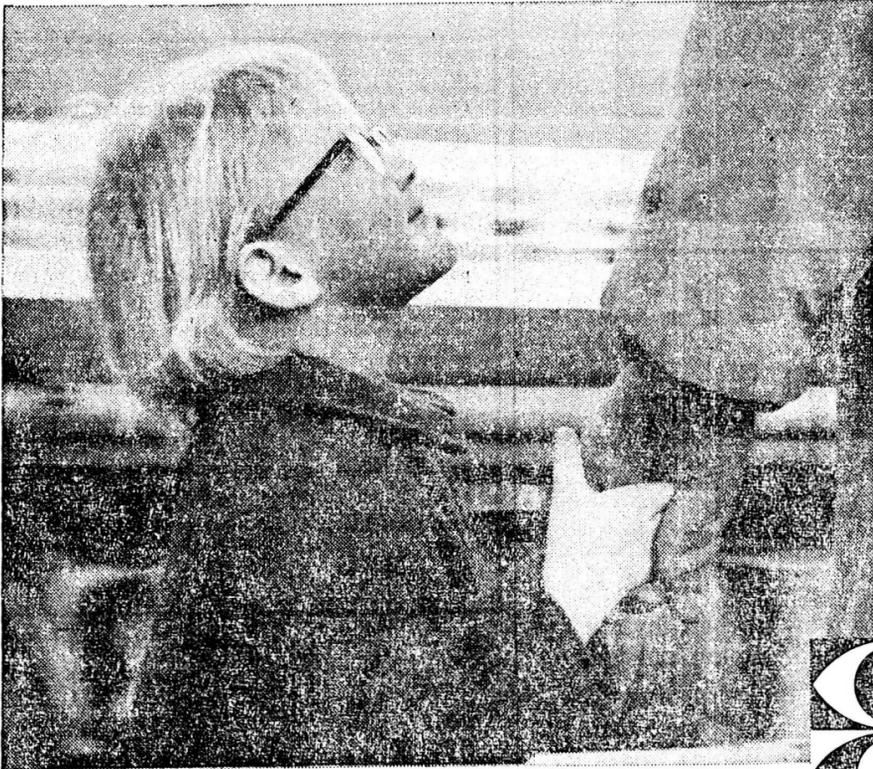
oui... et me convient



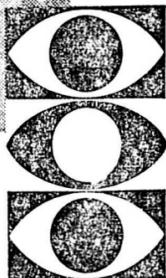
Agréablement légère, Stella Filtra offre en plus ce bouquet Maryland à la fois doux et racé qui la caractérise. 20 cigarettes Fr. 1.-

Abonnez-vous au « Nouvelliste »

”Suis-je capable de marcher tout seul, à présent?”, semble demander cet enfant aux yeux interrogateurs. Oui, bien sûr, car il doit apprendre à devenir indépendant. Maintenant qu'il voit réellement tout, la main qui le conduit, ne lui sera plus nécessaire.



La marque du bon opticien

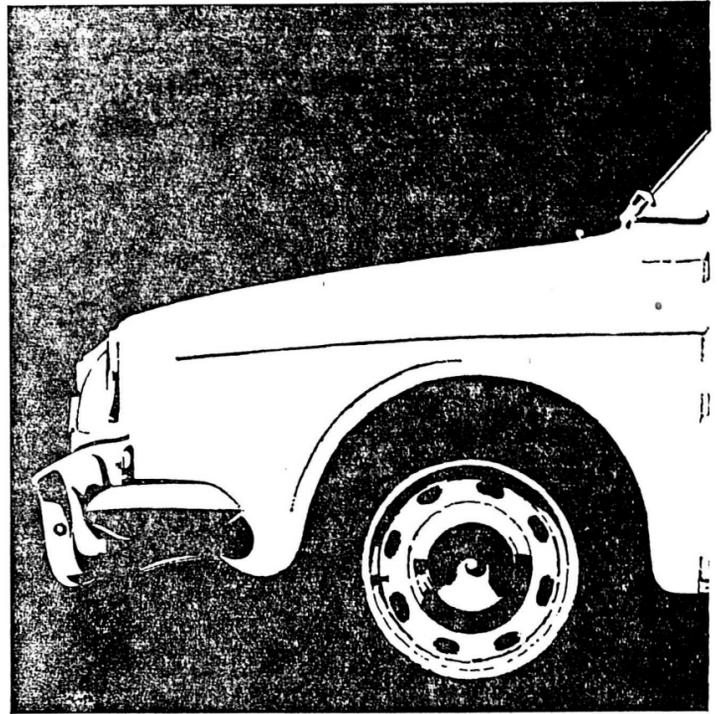


Sécurité pour nos enfants

Notre premier devoir est de mettre nos enfants en mesure de se diriger aisément, et de les rendre conscients de tous dangers. Eux-mêmes ne peuvent pas savoir qu'ils verraient peut-être mieux en portant des lunettes, aussi les aiderez-vous pour leur vie entière en faisant examiner leur vue régulièrement, et en leur procurant — chez le bon opticien — des lunettes qui leur donneront confiance et sécurité. Les trois yeux: La marque des bons opticiens.

Martigny R. & G. Morét, 5, Avenue de la Gare Sierre Aeschlimann & Stäuble, 12, Grande Avenue Sion Otto Titzé, rue de Lausanne

Plus de 2 millions d'exemplaires ont fait leur preuve



Renault Dauphine à partir de Frs. 6200.-

Genève, 7, bd de la Cluse tél. 022/261340
Zurich, Ankerstrasse 3 tél. 051/272721
Regensdorf, Riedthofstrasse 124 tél. 051/944851



RENAULT

SION: Garage du Nord S.A., av. Ritz, tél. 2 34 44

MONTHEY: F. et G. Moret, Garage du Stand, tél. (025) 4 21 60 — SIERRE: A. Zwissig, Garage des Alpes, tél. (027) 5 14 42 — VERNAYAZ: J. Vouilloz, Garage du Salentin, tél. (026) 6 57 05 — CHARRAT: J. Vanin, Garage de la Gare, tél. (026) 6 32 84 — CHIPPIS: L. Tschopp, Garage, tél. (027) 5 12 99 — GRONE: Théoduloz Frères, Garage Central, tél. (027) 4 21 09 — LEYTRON: M. Carruzzo, Garage de la Poste, tél. (027) 4 72 65 — MARTIGNY: M. Masotti, Garage de Martigny, tél. (026) 6 10 90 — MONTANA: P. Bonvin, Garage, tél. (027) 5 21 86 — ORSIERES: A. Arlettaz, Garage, tél. (026) 6 81 40 — SAINT-GINGOLPH: A. Leuenberger, Grand Garage du Léman, tél. (021) 6 93 35 — SAINT-LEONARD: L. Farquet, Garage Touring, tél. (027) 4 42 96 — VOUVRY: J. Kölliker, Garage de Vouvry, tél. (025) 3 42 88.



Plus qu'un***: un vrai Grande Champagne VSOP, soigné avec amour, traité avec respect.



Demandez la liste des dépositaires à: Caves Marmot J. Wertheimer & Cie Zurich 5

La Compagnie du chemin de fer Montreux-Oberland Bernois

engagerait

technicien en génie civil

Offrons activité indépendante et variée sur des réseaux ferroviaires de différents types (adhérence, crémaillère et funiculaires).

Exigences: citoyen suisse, diplômé d'un technicum officiel; quelques années de pratique désirées; langues: français et allemand.

Entrée en service à convenir.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et références, avec indication des prétentions de salaire à la Direction de la Compagnie MOB à Montreux.

URGENT
On cherche

jeune fille

pour garde de 2 enfants.
Eventuellement que le matin.
Tél. : (027) 2 46 44

A vendre

VW 1958

parfait état. Prix à discuter.
Tél. (026) 6 30 10 heures des repas.

Débutante sommelière

serait engagée tout de suite.
Vie de famille.
Région Les Diablerets.
Tél. : (025) 6 41 26

Batterie

Plymouth 14 CV, modèle 1952, en bon état mécanique, à vendre.
Reprises, facilités.
J.-P. Pozzi, Montetan, Centre Automobile Jan, chemin des Avelines 4. Tél. : 25 61 41 ; privé 25 13 67, Lausanne.

A vendre un

fourneau

à mazout, état de neuf ; un

pousse-pousse

pour jumeaux et une

machine

à laver les bouteilles.

Ecrire à M. Marcel Rosset, Le Bisse/Platta, Sion.

A VENDRE

pour cause de liquidation dans la région du mi-coteau de Riddes, magnifique

TERRAIN POUR ABRICOTIERS

environ 20.000 m².
Faire offres à Case postale No 15, à Riddes.

A vendre dans le Bas-Valais,

C A F E

avec HABITATION RURAL, STATION BENZINE.

Pour traiter Fr. 30.000.—.

Ecrire sous chiffre P 516-4 S, à Publicitas, Sion.

J'achèterais 3.000 à 4.000 kg de

betteraves

Offres à Jean Lucchini, Montorge/Sion.

Transports

Sierre direction Genève cherche chargement (jusqu'à 1500 kg.) meubles ou marchandise.
Urgent.

Tél. (022) 34 31 82.

Vos imprimés à l'Imprimerie Moderne S.A.

T 6238



TURISSA

Avec son disque sélecteur automatique breveté, la machine à coudre la plus moderne et la plus simple du monde. Avec son crochet Antibloc breveté, la machine à coudre au mécanisme le plus sûr, ne bloque jamais, ne coince pas le fil.

Approuvées par l'ASE et l'IRM,



TURISSA

Fernand Rossi, av. Gare, Martigny-Ville, 026/6 16 01

« Mater et Magistra » ou la doctrine sociale de l'Eglise

Sous ce titre général, l'abbé Crettol fera, à Radio-Lausanne le dimanche soir à l'heure de l'émission catholique, cinq causeries successives. **Dimanche 28**, le thème était : *L'exécrable soif de l'argent*; **dimanche le 4 novembre**, le thème sera : *Les injustices sociales*; **dimanche le 11** : *Enfin Rerum Novarum vint...*; **dimanches les 18 et 25 novembre** seront réservés à l'analyse de *Mater et Magistra*. Voici, en partie, le texte de la causerie de dimanche dernier.

L'EXÉCRABLE SOIF DE L'ARGENT
L'exécrable soif de l'argent — aurai sacra fames, comme la désigne le poète latin Virgile — est, à n'en pas douter, l'une des principales causes, sinon la principale, des difficultés qui ne cessent de déchirer la société des hommes.

Saint Jean l'évangéliste nous avertit dans sa première lettre que l'homme est dominé par trois puissances : l'orgueil, la soif de l'argent et la sensualité.

Ces trois puissances rivées au cœur de l'homme depuis le péché originel, sont comme une deuxième nature qu'il est impossible d'extirper. De ces trois puissances, la plus tyrannique est incontestablement la soif de l'argent.

C'est en effet avec de l'argent qu'il est possible de s'enorgueillir et de se livrer aux débordements de la sensualité. Saint Paul ne dit-il pas que « l'amour de l'argent est la ruine de tous les maux », et Bossuet ne va-t-il pas jusqu'à prétendre que « la passion de l'argent ramasse en elle toutes les autres ; tous les mauvais desirs naissent dans un cœur qui croit avoir dans l'argent le moyen de les satisfaire. »

Bien plus que l'orgueil, bien plus que la luxure, c'est l'intérêt, c'est l'argent qui gouverne le monde.

« Ah ! l'argent ! fait dire Marcel Pagnol à son fameux professeur Topaze, tu n'en connais pas la valeur. Mais ouvre les yeux, regarde la vie, regarde tes contemporains. L'argent PEUT tout, PERMET tout, DONNE tout ! Si je veux une maison moderne, une fausse dent invisible, une villa sur la Côte d'Azur, mon élogé dans les journaux, crois-tu que je l'obtiendrai par des prières, des sacrifices, le dévouement, la vertu ? »

« Mais non ! Il suffit d'entrouvrir le portefeuille et de dire ce petit mot : COMBIEN ? L'argent, voilà la force qui gouverne le monde moderne, et ces petits rectangles de papier bruisant, voilà la forme moderne de la puissance... »

Et comme c'est vrai ! L'argent demeure la force aux répercussions incalculables dans la vie personnelle, familiale, dans les révolutions et les guerres et spécialement dans cette grave et complexe question sociale !

Dans la vie personnelle, que de drames effroyables dus à cette « exécration soif de l'argent » !

Dans son roman « Eugénie Grandet », Balzac nous a présenté un type inoubliable d'homme littéralement consumé par la soif de l'argent : le vieux Grandet, Rien de plus hallucinant que l'agonie de ce vieux rapace. Telle vie, telle mort.

Enfin vinrent les jours d'agonie, pendant lesquels la forte charpente du vieux bonhomme fut aux prises avec l'ineluctable destruction. Il voulut rester assis au coin du feu, sur un fauteuil, devant la porte de son cabinet de travail, où gisaient ses trésors. Il attirait à lui et roulait toujours les couvertures que l'on mettait sur lui, et disait à Nanon, sa servante : « Serre, serre ça, pour qu'on, ne me vole pas ! »

« Mets de l'or devant moi ! » disait-il parfois à sa fille Eugénie qui, alors, étalait des louis sur la table, et il demeurait des heures entières, les yeux attachés sur les louis, comme un enfant qui, au moment où il commence à voir, contemple longuement et stupidement le même objet ; et comme à un enfant, il lui échappait parfois un sourire pénible !

« Cela me réchauffe » disait-il quelquefois en laissant paraître sur sa figure une vague expression de joie !

Lorsque le curé de la paroisse vint l'administrer, ses yeux, morts en apparence depuis quelques heures, se ranimèrent à la vue de la croix, des chandeliers, et ce dernier effort lui coûta la vie. Il appela Eugénie qu'il ne voyait plus, quoiqu'elle fût agenouillée devant lui, et qu'elle baignât de ses larmes une main déjà froide.

« Mon père, bénissez-moi », demanda-t-elle !

« Aie bien soin de tout ! Tu me rendras compte de ça, là-bas ! » Et il expira.

L'Evangile nous parle de possédés du démon. Rien de plus horrible et de plus effroyable que cette possession d'un homme par « l'exécrable soif de l'argent », surtout au moment de paraître devant Dieu !

« Il y a des âmes sales, observait La Bruyère, pétrées de boues et d'or-

dure, éprises de gain et d'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu ; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquiescer ou de ne point perdre ; curieuses et avides des taux d'intérêt ; uniquement préoccupées de leurs débiteurs ; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles âmes ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ILS ONT DE L'ARGENT. »

Si la passion de l'argent a de sinistres répercussions dans la vie personnelle, elle en a tout autant dans la vie familiale. Il suffit de rappeler certaines histoires de succession ou de partage du patrimoine paternel ! S'aimer comme des frères ? Peut-être jusqu'à l'enterrement des parents ; après c'est une autre musique !

Que de fois on peut voir des héritiers, en habit de deuil, quand père et mère ne sont pas encore refroidis, discuter... prêts à en venir aux mains, parce que l'un des enfants paraît devoir être plus favorisé que l'autre... un notaire de mes amis qui a grosse clientèle me disait un jour qu'il avait rarement stipulé un acte de partage où il n'y eût pas une petite ombre... les fois où cela va le mieux c'est quand il n'y a presque rien à partager !

L'histoire fabuleuse de Thèbes nous a conservé le souvenir des frères ennemis, Étéocle et Polynice, qui s'entre-tuent et s'enferment sur leurs épées réciproques. C'est très exactement l'image de certains partages. C'est tout simplement un repas de fauves à rendre jaloux des frères Knie.

Et l'histoire du XVIII^e siècle nous a conservé le souvenir de la marquise de Brinvilliers. Grâce à d'occultes complaisances, cette dame aussi noble que distinguée avait mis au point une certaine poudre qu'elle appelait « poudre de succession » destinée à faciliter le départ pour l'éternité de parents riches mais à la santé trop solide.

Avant d'être prise et exécutée, elle empoisonna son beau-père, deux beaux-frères, en alléguant que c'était le seul moyen pour elle de se procurer ce qui était nécessaire à elle et à ses enfants, « pour tenir le rang ». Combien de modernes marquises de Brinvilliers et qui passent gentiment « entre les gouttes », comme on dit.

Dernièrement courait dans les journaux, à la page de l'humour noir, cette petite anecdote : l'oncle à héritage va très mal. Son neveu est à son chevet :

« Y a-t-il quelque chose que je puisse faire pour vous, mon cher oncle ? » lui demanda-t-il d'une voix pleine de la plus grande amabilité.

« Oui, répond l'oncle. Retire ton pied du tuyau qui mène au ballon d'oxygène... »

Sans commentaire !

Et dans la vie sociale, quel rôle que celui joué par l'argent ! L'historien français, Hyppolite Taine, n'a pas craint d'écrire noir sur blanc que la Révolution française, sous le déroulement visible des faits politiques, religieux ou militaires, se ramenait, comme toutes les révolutions et les guerres, à un simple et unique phénomène d'argent : une translation de propriété, un changement de propriétaire... ce n'est ni plus ou moins que l'applica-

tion du fameux adage : « Ote-toi de là que je m'y mette ! »

Enfin c'est encore et toujours à cette « exécration soif de l'argent » que nous devons les révolutions sociales dont le monde est le théâtre depuis la Révolution française.

Sous l'empire du libéralisme économique qui octroyait toute liberté au plus fort comme au plus faible, au plus malin comme au moins doué, au plus débrouillard comme au plus bête, une course effrénée à l'argent s'est organisée.

Et il y eut bientôt, au palmarès de cette course, des premiers et des derniers ; il y en eut qui accaparèrent pour eux des tables entières et d'autres qui eurent l'honneur d'assister les bras croisés et le ventre vide à la digestion de ces messieurs arrivés les premiers ; il y eut les requins et les petits poissons, le menu fretin.

« Au déclin du XIX^e siècle, devait noter avec amertume Pie XI dans son encyclique « Quadragesimo Anno », l'évolution économique et les développements nouveaux de l'industrie tendaient, en presque tous les pays, à diviser toujours davantage la société en deux classes : d'un côté, une minorité de riches jouissant à peu près de toutes les commodités qu'offrent en si grande abondance les inventions modernes ; de l'autre, une MULTITUDE IMMENSE de travailleurs réduits à une ANGOISSANTE MISERE et s'efforçant en vain d'en sortir... »

D'un côté le capitalisme industriel et de l'autre cette classe qui est le produit de ce capitalisme : le prolétariat, c'est-à-dire, cette masse immense d'hommes sans visage qui, pour assurer leur existence, ne disposent que de leurs bras, cette masse anonyme des ouvriers d'usine, de ceux et celles qui s'entassent dans les énormes fabriques par milliers et milliers, utilisant moins la machine que la servante !

Les débus de la grande industrie capitaliste furent marqués, pour la classe ouvrière, par une dégradation aussi honteuse qu'effroyable de ses conditions de vie.

Salaires de misère, allongement inhumain de la durée du travail, labeur excessif imposé non seulement aux hommes, mais à des femmes et à des enfants, tels sont les traits d'un tableau sinistre qui reste, dans l'histoire de ces cent cinquante dernières années, une tache ineffaçable.

Telle était la situation de l'immense multitude des travailleurs... pendant qu'une minorité de riches jouissait — avec une placide et révoltante cruauté — à peu près de toutes les commodités qu'offrent en si grande abondance les inventions modernes... »

Tel est le dernier résultat de cette « exécration soif de l'argent » dont la conséquence la plus grave sera l'avènement du marxisme athée.

« Les capitalistes bourgeois ont horreur du bolchévisme parce qu'ils l'ont enfanté, note Ramuz dans son livre « Taille de l'homme ». Mais c'est un enfant parricide et le père le voit avec terreur se retourner finalement contre lui. »

Nos actes nous suivent, a dit un romancier célèbre. Nos injustices aussi !

G. CRETOL.

CHH 4/62 P

CHEVROLET Le juste milieu: Chevy II

Une nouvelle petite « américaine », maniable et économique. Mais comparable aux plus grandes par son vaste intérieur (plus de place qu'il n'en faut pour 6) par sa puissance (122 CV, rapport poids/puissance 10,0 kg/CV) et par sa robustesse. Avec boîte à 3 vitesses ou transmission automatique Powerglide. Dès Fr. 15.250.—
L'expérience Chevrolet : en 50 ans, 45 millions de voitures



CHEVY II

Un produit de la General Motors

1962

Garage J.-J. Casanova

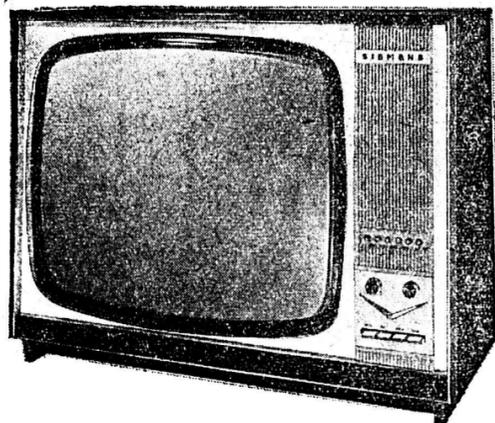
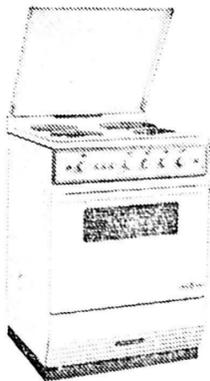
St-Maurice, tél. (025) 3 63 90

AVIS

Nous informons notre clientèle que nos MAGASINS ET BUREAUX SERONT TRANSFERES dans le bâtiment «VERMONT», RUE DE LA POSTE, dès le 2 novembre 1962.

Entreprise

FAIBELLA & BUTIKOFER, électricité, Martigny-Ville Tél. (026) 6 17 33



VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Une journée avec les voyageurs de commerce



Le comité issu de cette assemblée fraternise avant de se mettre au travail. De gauche à droite : J. Raemy, Sion; Ed. Mabil-la, J. Sion; Robert Rappaz, St-Maurice; Ch. Genetti, Saxon; Denis Carron, Sion; Michel Schmid, Sion; J.-P. Robyr, Sierre.

MONTHEY. — C'est donc, comme nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi, dimanche dernier que les représentants de commerce valaisans se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Monthey pour délibérer des affaires concernant leur association. Sous la présidence du dynamique Maurice Varone, qui sut donner parfois aux débats un tour enjoué, cette assemblée eut à s'occuper d'une douzaine de points.

En ouvrant la séance, le président est heureux de constater que, malgré l'annonce prématurée de cette assemblée, nombreux sont les membres qui ont répondu à l'appel de leur comité. Rapports présidentiel, de caisse et des vérificateurs sont vite liquidés et l'on en vient aux

NOMINATIONS STATUTAIRES

Une société active apporte toujours du sang neuf et c'est ce qui arrive à la section valaisanne de la Ligue suisse de représentation commerciale (LSRC). Nous avons pu nous en rendre compte lors de cette assemblée qui a procédé à différentes nominations statutaires. C'est ainsi que M. Maurice Varone a été désigné comme membre du comité directeur en remplacement de M. Paul Germanier qui fut lui, acclamé membre d'honneur de la section.

Quant aux délégués de la section ils ont été désignés ainsi : MM. Henri Morini, Armand de Luigi et Camille Besse respectivement de Conthey, Martigny et Saillon. Ils auront comme suppléants MM. Georges Schmid (Sion) et Louis Schnorkh (St-Maurice).

Président et secrétaire ayant décidé de se retirer sans rémission, un remaniement est nécessaire : président : Denis Carron (Sion); vice-président : Charles Genetti (Saxon); caissier : Raemy J. (Sion); secrétaire : Michel Schmid (Sion); membres : Denis Carron (Sion), Charles Genetti (Saxon); Jean-Pierre Robyr (Sierre); Robert Rappaz (St-Maurice).

Quant à MM. Denis Carron et René Gaillet ils représenteront la section au comité central tandis que M. Jean Raemy sera le suppléant.

Il y a encore les nominations des vérificateurs, du porte-drapeau.

CE SERA A SAXON

que se tiendra la prochaine assemblée générale. Ainsi en décida l'assemblée après avoir entendu diverses propositions, s'arrête au choix de Saxon pour 1963, l'assemblée de 1964 étant prévue à St-Maurice.

RALLYE, VITESSE ET PRUD'HOMME

Très vivante cette assemblée, particulièrement les divers qui virent des interventions judicieuses notamment celle de M. Henri Favre qui ouvre un débat très intéressant sur les nécessités d'un rallye mais surtout sur les effectifs qui y participent. Malgré les expériences plutôt mauvaises, ce rallye se tiendra en 1963.

Quant à la réglementation de vitesse dans les localités elle permit une discussion animée et intéressante. On s'accorde à reconnaître que le plus grand scélérat a droit à être défendu par un avocat tandis que l'usager de la route et spécialement le représentant comme tous les professionnels qui circulent en voiture pour gagner leur vie ne peuvent se défendre contre une contravention pour excès de vitesse.

M. A. de Luigi intervient avec pertinence et vigueur pour remarquer qu'une grave lacune est à souligner dans la défense professionnelle des représentants de commerce en face de son employeur. Il désire que l'on institue une commission d'étude qui devrait prendre contact avec les différentes organisations professionnelles, ce qui est admis. La commission est constituée par M. A. de Luigi (président), MM. Denis Carron, Edouard Saudan, Max Gilloz et Benjamin Zufferey.

PLAISIR GASTRONOMIQUE

Ces délibérations terminées, la commune de Monthey, par M. J.-L. Descartes, conseiller communal, fait servir un apéritif bienvenu et c'est ensuite le départ pour Collombey-Le-Grand où chacun se retrouva devant une choucroute garnie aussi succulente qu'abondante servie par le restaurant des Iles. Au dessert M. J.-L. Descartes apporte le salut de l'autorité montheyenne tandis que l'on fait une ovation à M. Henri Chappot, de Martigny pour ses prochains 50 ans d'activité comme représentant. C'est aussi l'occasion pour le nouveau président de souligner que nous sommes à une époque cruciale où l'on se retrouva devant une choucroute crainte et l'espoir tandis que le major de table M. Maurice Varone remarque que les représentants de commerce sont « comblés comme les pommes de terre mais pas buttés comme les asperges » et cette boutade est vraie. (Cg)

Un quart de siècle

VIONNAZ. — Sous la compétente direction du guide René Bressoud et grâce à l'excellente organisation du complémentaire Mariaux, la Classe 1937 s'est réunie ce dernier dimanche sur les hauts de Torgon et à la Joretta. Ce fut l'occasion d'apprécier les poulets à la broche tournée par des maîtres queux exceptionnels.

VIONNAZ ET LA LOI SCOLAIRE

VIONNAZ. — Les citoyens de Vionnaz sont invités à l'assemblée d'information qui sera donnée mercredi 31 octobre à la salle communale par M. H. Parchet. Le conférencier traitera de la nouvelle loi scolaire.

Quand la nature reprend ses droits

ST-MAURICE. — Tout enfant nous avons appris à connaître l'abeille et la vue d'une ruche bourdonnante dans un verger en fleurs ne nous surprend plus. L'abeille appartient au monde familier des animaux domestiques bien que, des nombreux insectes, ce soit la seule avec le ver à soie que nous ayons réussi à réduire en servitude. Servitude toute relative du reste, limitée à une sage utilisation de ses extraordinaires facultés, que nous ne faisons que seconder.

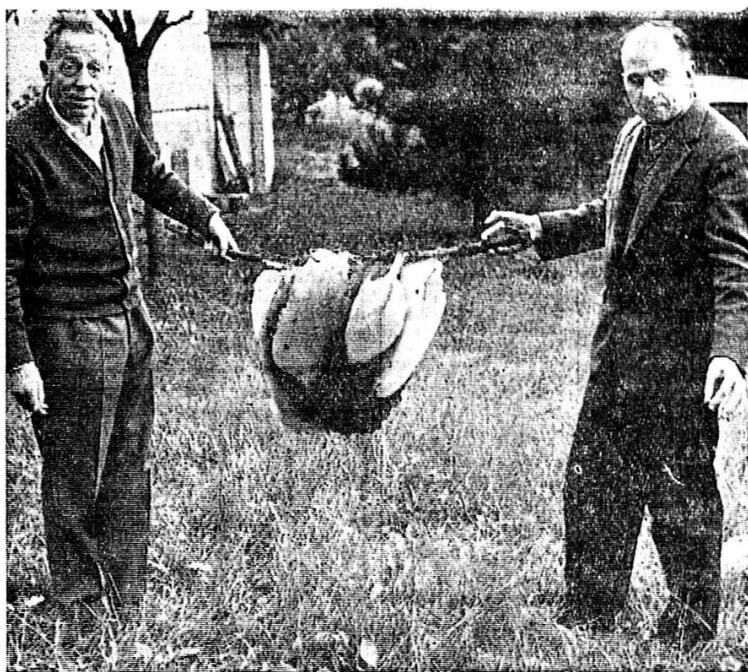
Dominée par ses instincts, elle se soustrait à toute influence extérieure. Lorsqu'une colonie abandonnée, privée de soins, trouve un endroit approprié pour s'établir, elle continue à vivre de la même manière comme si nous ne nous en étions jamais occupés.

Pour gouverner les abeilles, l'homme doit donc connaître les lois qui les régissent, et seules les abeilles les lui ré-

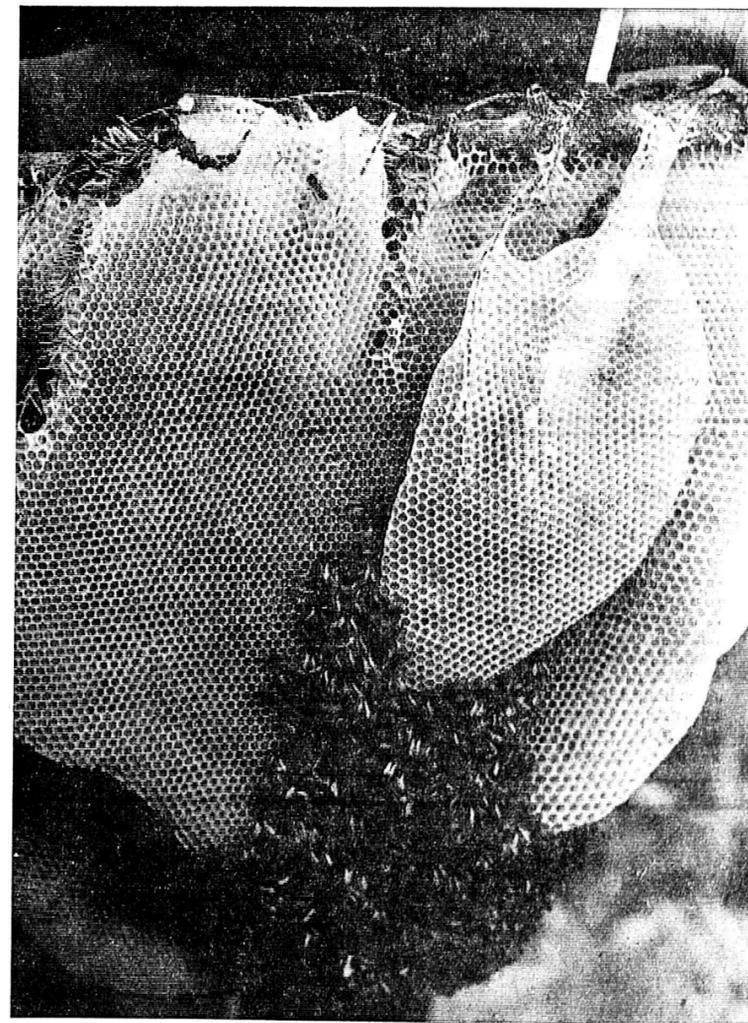
vèleront. N'est-ce pas précisément ce dialogue avec la nature qui rend si passionnant le travail de l'apiculteur.

Il y a quelques jours, quelle ne fut pas la surprise de M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers, à St-Maurice, et M. Alphonse Pochon, apiculteur, de trouver dans les mayens des Monts de Collonges, à quelque 15 mètres de hauteur sur un sapin, solidement fixé à une branche, un extraordinaire essaim dont les dimensions en construction de cire correspondent à deux colonies (150 000 abeilles) et d'une vitalité remarquable pour la saison.

Il vient d'être récolté tel qu'il a été trouvé par MM. Amédée Richard et Alphonse Pochon, ce qui occasionna la confection d'une ruche spéciale pour l'hiver, dans l'attente du printemps où il sera ensuite placé dans une ruche en verre en vue d'expériences. (Cg)



L'essaim double est encore attaché à la branche du sapin sur lequel il a été « cueilli ». Chacun aura reconnu, à g., M. Amédée Richard, à dr., M. Alph. Pochon.



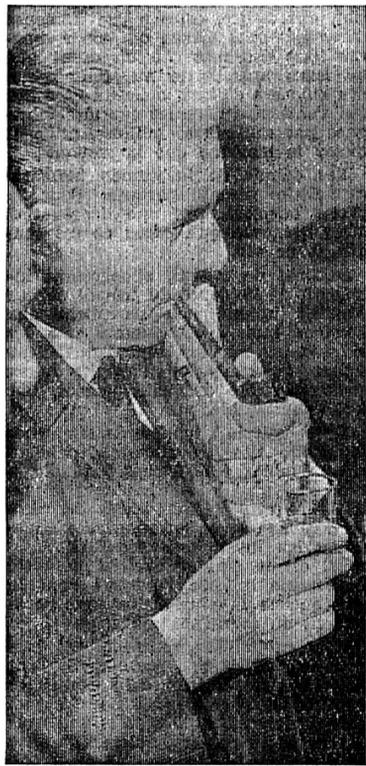
Un premier plan suggestif de cet essaim où les abeilles se sont assemblées au bas. On admirera le magnifique travail fait pour construire les alvéoles d'une régularité remarquable.

Office de requiem pour M. E. Mattei

COLLOMBEY-MURAZ. — M. Enrico Mattei ayant été un ami de nombreuses entreprises, celles-ci ont décidé de célébrer une messe de requiem à l'heure même où auront lieu ses obsèques à Rome, c'est-à-dire aujourd'hui, mardi à 9 h. 30. Les Raffineries du Rhône, bien que n'ayant aucune attache matérielle avec le défunt, célébreront aujourd'hui, à Martigny et à Collombey (sur le chantier) une messe pour le repos de l'âme du défunt. MM. de Chastonay et Pascal Buclin, respectivement membre du Conseil d'adminis-

tration et secrétaire général des Raffineries du Rhône y représenteront ces dernières à Martigny, ainsi que M. Henri Roh, directeur de l'Office cantonal de recherches économiques et sociales, tandis qu'à Collombey ce sera M. Albert Amon, également membre du Conseil d'administration.

Nombreuses seront les personnes qui s'associeront à cet office funèbre célébré à la mémoire d'un homme qui fut un allié et un excellent ami de dirigeants des Raffineries du Rhône.



M. Armand De Luigi, qui intervint pour la création d'une commission chargée d'étudier la possibilité de la création d'un tribunal de prud'homme, est tout pensif en songeant à la charge qu'il vient d'endosser, en dégustant un apéritif.



Chacun avait le sourire en constatant que son assiette était constamment l'objet de la sollicitude des serveuses. De gauche à droite : MM. Augustin Lugon, mieux connu sous le vocable de « Tintin », Louis Schnorkh et R. Bruchez.

Une épargne facile...
Dixan avec
carte d'épargne X



Manteaux

habillés

Manteaux noir

Manteaux girls

Manteaux taille

forte

3/4 et 7/8

Deux pièces

Ensembles

68.- à 198.-

Robes lainage

et habillés

dès 68.-

BOUTIQUE

Lilian
 HAUTE CONFECTION

MARTIGNY

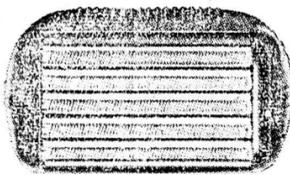
à 100 mètres de la gare

JOLIE VOITURE SIMCA

Carrosserie très soignée.
 A vendre de privé. Bas prix.
 Téléphoner le soir dès 17 h. 30
 au (025) 5 26 40.

VEDOR S.A., BERNE 7

Surface de rasage 600 mm²



Vous ne vous laissez pas...
 duper par la publicité. Vous
 voulez vous assurer vous-même
 quel rasoir convient le mieux à
 votre peau. Une surface de rasage
 vraiment parfaite est garantie
 par les 5 têtes de coupe
 diagonales du Lordson.

Lordson

le rasoir exclusif
 à coupe diagonale fr. 109.—
 Insistez pour qu'au magasin spé-
 cialisé ou chez votre coiffeur on
 ne vous montre pas un appareil
 quelconque, mais bien le Lord-
 son. Il est vraiment exclusif...

Dépositaire :

Faibella & Butikofer

Electricité

MARTIGNY - Tél. (026) 6 17 33

Entreprise de la place de Sion cherche

BON CARROSSIER-PEINTRE

sachant travailler seul. Place stable à
 l'année. Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres écrites sous chiffre P 14960
 S à Publicitas, Sion.

NOUS ENGAGEONS

PORTEUR COMMISSIONNAIRE

MAGASINIER

place stable et intéressante

APPRENTIE-VENDEUSE

confection dames.

Entrée immédiate ou à convenir.



NESTLÉ

cherche

employé

ayant si possible formation universitaire. Ce collabo-
 rateur sera chargé de travaux administratifs et com-
 merciaux, en qualité d'assistant de direction.

Langue maternelle française ou allemande, avec con-
 naissances de l'autre langue. Bonnes notions d'anglais.

Veuillez faire offres manuscrites avec curriculum vitae,
 photographie, copies des certificats, références à
NESTLÉ, Service du Personnel (Ref. NR), VEVEY

NESTLÉ

Les Grands Magasins GONSET S. A., Sion
 engageant

1er vendeur-ménage OU 1ère vendeuse-ménage vendeuse bas-parfumerie

Exigences : personnes au courant des achats et ayant
 de l'initiative.

Nous offrons : bon salaire, caisse de retraite, caisse ma-
 ladie et accidents, avantages sociaux.

Offres : par écrit à la Direction des



Sion

A louer à Lavey-
 Village, joli

appartement

3 pièces, confort,
 pour le 1er décem-
 bre.

S'adresser :
 Mme Déglon, ave-
 nue de la Gare 31,
 Sion.

URGENT
 Je cherche

sommelière

Débutante acceptée,
 et

jeune fille

pour aider au mé-
 nage, chez dame
 seule.
 S'adresser au Cer-
 cle Saint-Gorgon,
 Porsel, Fribourg.
 Tél. : (021) 9 42 73

A VENDRE par particulier

TERRAIN A CONSTRUIRE

d'un hectare, aux Potences,
 Sion.

Ecrire sous chiffre P 14963 S, S
 Publicitas, Sion.

Abonnez-vous au « NOUVELLISTE »

Monteur-électricien

qualifié, place stable. Chambre ou
 appartement modeste et bon mar-
 ché à disposition (2 pièces plus
 cuisine).

Offres à Elexa S.A., installations
 électriques, rue du Seyon 10, Neu-
 châtel.

La tribune du lecteur

Un mauvais coup pour le paysan de montagne...

Nous publions ci-après la correspondance d'un paysan de la montagne, qui s'oppose à la loi sur l'instruction publique en raison des difficultés que la prolongation de la scolarité créerait à l'agriculture.

Si nous sommes sensible à la préoccupation d'un homme qui, pour rester fidèle à sa terre, pense avoir trouvé dans le statu quo de l'école primaire l'un des moyens d'y parvenir, nous ne devons pas moins en contester le bien-fondé.

La nouvelle loi autorise les communes à répartir sur l'ensemble de l'année — une période de grandes vacances étant réservée — le temps de la scolarité. Ceci est justement prévu pour tenir compte des besoins de l'agriculture (garde du bétail, vendanges, etc.).

Nous pouvons donc tranquilliser notre correspondant à ce sujet.

Quant à son affirmation qu'une scolarité réduite donne de meilleurs résultats qu'une scolarité prolongée, l'arithmétique suffit à lui donner un démenti irréfutable, le chiffre 9 étant toujours supérieur au chiffre 6.

Notre correspondant compare probablement les notes d'examen d'émancipation obtenues par des candidats de la montagne d'une part et par des candidats de la ville d'autre part.

Le fait s'est en effet vérifié assez régulièrement mais on ne saurait en tirer les conclusions que veut y voir M. H. R.-B.

En ville, l'élève doué est dirigé vers l'école secondaire ou le collège dès l'âge de douze ou treize ans.

Les éléments qui affrontent l'examen d'émancipation sont le plus souvent des laissés pour compte.

Il n'en va pas de même à la montagne, du moins dans une proportion égale. La plupart des meilleurs élèves y terminent leur scolarité. C'est ainsi que leurs moyennes d'examen sont généralement plus élevées.

Lorsque l'on établit des comparaisons, on doit le faire avec des éléments de même nature, ce qu'oublie à tort notre correspondant.

Quant à la perspective de la dépense, il serait vain de l'ignorer. Mais refuser la loi pour motif d'économie reviendrait à perpétuer l'inégalité qui existe entre les communes qui ont depuis longtemps une scolarité de neuf mois à neuf mois et demi et celles qui en sont encore au minimum légal.

Or, tel ne paraît pas être le but recherché par notre correspondant dont l'impôt a servi en partie à instruire au maximum les enfants de la ville. Il serait temps que les citoyens contribuent à développer dans la même mesure l'instruction à la montagne.

S. M. H. R.-B. ne veut plus de cette inégalité, il votera la loi avec nous.

De nombreux articles de presse attirent notre attention, ces temps-ci, sur la nécessité impérieuse de voter « OUI » le 4 novembre prochain pour la « loi scolaire ». Nous ne doutons pas de

l'utilité d'une telle loi; les formations politiques du canton se sont du reste prononcées en faveur du projet. On reconnaît toutefois, dans les milieux autorisés, qu'un éventuel abstentionnisme, surtout dans le Bas-Valais et dans les milieux montagnards, pourrait lui porter un coup fatal... On redoute ce fait car la loi est, paraît-il, indispensable à notre jeunesse et au pays...

Certes, nous ne connaissons pas tous les aspects de cette loi; il va sans dire que nous ferons en sorte d'y voir plus clair d'ici à la votation du 4 novembre prochain. Toutefois, un fait est certain: la scolarité est portée, en général, à neuf mois dans les villages de montagne. Cela arrange certainement les instituteurs qui, il faut l'avouer, n'ont pas été gâtés jusqu'à ces dernières années...

Mais, a-t-on songé aux conséquences que cela représente pour les agriculteurs de la montagne? Etant donné le coût actuel de la main-d'œuvre et sa rareté, le paysan de la montagne ne peut en aucun cas se payer le luxe d'engager du personnel; c'est vraiment trop onéreux pour lui. Or, il faut tout de même reconnaître que les enfants apportent une aide très précieuse et très appréciable dans l'exploitation de montagne. Naturellement, la réaction des profanes à la lecture de notre article sera toujours la même: « Nous profitons de nos enfants; les travaux confiés sont trop durs pour eux; on les condamne à demeurer dans leur milieu, etc. » Sachez que tout ça n'est que bla-bla et ne correspond nullement à la réalité; nos enfants, à la montagne, ont toujours eu à cœur de collaborer à l'entreprise familiale, que ce soit à son maintien ou à son développement; les exemples sont nombreux.

Avec le système de scolarité actuel, cette contribution de l'enfant à l'exploitation familiale n'est malheureusement plus possible...

L'homme jeune, nous disons l'exploitant, encore en pleine force de l'âge, a encore la possibilité d'abandonner purement et simplement son exploitation et de chercher du travail plus rentable (ou moins déficitaire). Toutefois, le cas n'est plus le même pour le paysan d'un certain âge qui ne peut plus se permettre d'abandonner son exploitation et d'aller voir ailleurs...

Il est reconnu jusqu'à maintenant que malgré la scolarité limitée, dans les villages de montagne principalement nos jeunes sont plus travailleurs et sortent de meilleurs résultats que ceux des villes qui ont pourtant une scolarité prolongée...; les exemples sont nombreux. Aussi, pourquoi faut-il modifier le système? Je vous le demande?

En définitive, que veut-on? Les exemples sont flagrants... Pour quel résultat?

D'autre part, on nous parle de gratuité de l'enseignement sur une grande échelle... Jusqu'où va cette gratuité? Les charges augmentent et les impôts en particulier; cette gratuité est donc toute relative puisque nous demeurons les éternels payants...

En ce qui concerne les paysans de la montagne, la situation est assez claire: on nous prive d'une main-d'œuvre indispensable; au lieu de voter, ce sera purement et simplement la faillite... à moins que nos autorités n'aient recours à des mesures appropriées. On tente de tuer la paysannerie qui, il ne faut tout de même pas l'oublier, représente les racines profondes d'une nation. Nous sommes en temps de paix et on tente de l'oublier; c'est bien regrettable. Mais en cas de conflit, que se passerait-il? Nous nous le demandons avec anxiété...

En conclusion, nous estimons que cette opération est pour l'instant absolument négative pour le paysan de montagne. L'abandon va tout simplement s'intensifier au profit des spéculateurs. Notre devoir est donc de réagir avant qu'il ne soit trop tard.

H. R.-B.

HAUT-VALAIS

Pénurie du personnel enseignant

BRIGUE. — Le cours de répétition du Rgt 66 a mobilisé plusieurs professeurs du collège cantonal de Brigue, en particulier le cap. aumônier Schmid et le Dr Borter. Afin de remplacer ces forces de travail, on a été obligé de faire appel aux services de M. Kuonen qui est au bénéfice de la retraite depuis le 1er janvier et d'augmenter le nombre d'heures d'instruction à M. Schnyder, ancien recteur du gymnase.

Quatre-vingtième anniversaire

NATERS. — Dimanche, Mme Vve Marie Gertschen-Salzman, fêtait, entourée de 120 personnes, son 80e anniversaire.

Nous souhaitons encore bon nombre d'années de bonheur à la vaillante jubilaire.

ENCORE UN HOTEL

ZERMATT. — M. Pierre Julien, employé du Viège-Zermatt, vient d'adresser une demande de concession pour l'exploitation d'un nouvel hôtel garni comprenant 42 lits.

L'hôtel s'intitulera «Hôtel garni Elite».

Bon anniversaire, M. Bodenmuller!

VIÈGE. — Dimanche, le propriétaire du buffet de la gare, M. Alex Bodenmuller, fêtait son 60e anniversaire. Le jubilaire était pendant de nombreuses années président de l'HC Viège et en remerciements des grands services rendus, il fut nommé président d'honneur de cette importante société sportive.

M. Bodenmuller a toujours été un fervent sportif. Il fut pendant 15 ans allier gauche du FC Viège et en tennis champion valaisan au double messieurs et finaliste en simple.

Depuis quelques années, il exploite également l'Hôtel Touring à Viège.

Nous adressons nos vœux de bonne santé à M. Bodenmuller, président de la Classe 1902.

LA NOUVELLE LOI SCOLAIRE

BRIGUE. — Sur demande de l'Union commerciale valaisanne des Arts et Métiers, section Brigue, M. Adalbert Chastonay, secrétaire au Département de l'instruction publique, fera un exposé sur la nouvelle loi scolaire qui sera soumise au peuple valaisan, les 3 et 4 novembre. Cette séance est fixée à mercredi, à 20 h. 30 à l'Hôtel Couronne.

SION ET LE CENTRE

POURQUOI UN TELEPHERIQUE AU PIGNE D'AROLLA? V.

Ce modernisme touristique est-il moralement ruineux?

Le tourisme, c'est-à-dire le fait pour nous valaisans de recevoir toujours plus nombreux des étrangers contre paiement de frais d'hôtel, va bouleverser notre mentalité, abaisser notre niveau moral, ruiner notre âme? Ou bien nous ne pouvons éviter cette conséquence et alors renonçons sans hésitation à laisser subsister et s'étendre davantage une pareille lépre. Ou bien, c'est un cliché peignant gratuitement le diable sur la cet argument en considération pour freiner, supprimer ou stopper le tourisme.

Il faut remarquer d'abord qu'étant donné le fait que la population des villes ne peut pratiquement plus vivre sans une évacuation annuelle vers un air moins pollué, vers plus de soleil et d'arbres, une partie du globe devra sacrifier l'âme de ses populations à la vie des citadins, à la première hypothèse est la vraie. Tirer en somme à la courte paille pour savoir qui sera damné parce qu'il habite et travaille dans un « pays de vacances ». Cela ne tient pas debout. La conséquence n'est donc pas inéluctable. Mais avons-nous les moyens de pallier le danger de perversion qui, lui, n'est pas inexistant?

D'abord, si le tourisme ne se développe pas en Valais, point n'est besoin d'être grand clerc pour savoir que l'exode des populations de montagne vers les villes suisses continuera. Est-on plus en danger de « perdre son âme » au contact d'étrangers reçus à Evolène ou à Grimentz que si l'on va, déraciné, dépaycé, vivre dans une ville remplie de ces mêmes redoutables étrangers? En réalité, rien ne change sur le plan moral.

Les hôteliers et leurs employés, les professeurs de ski, les guides, les employés d'entreprises de transports, les agents d'affaires, les épiciers, ont une profession semblable aux autres. Faute de quoi il faudrait également envisager de supprimer nos vignes pour sauver nos vigneronniers des dangers de l'alcoolisme.

Mais la mentalité de nos « fiers montagnards » va être troquée contre celle d'employés salariés? (1). Je ne connais personne qui puisse sagement prétendre qu'un salaire horaire est moins honorable, moins noble, qu'un bénéfice annuel. Dans l'un et l'autre, cas l'on obéit aux règles de son métier. Il n'y a pas de métiers nobles d'une part, de métiers vils d'autre part. Il y a des hommes qui sont l'un ou l'autre. Tout le reste est littérature: une population est saine dans la mesure où elle est éduquée et instruite. Pour l'adulte, cela signifie, en ce qui concerne l'instruction, plus de loisirs et donc un revenu gagné plus rapidement. Instruire et éduquer un enfant demande du temps à lui consacrer par ses parents, de l'argent pour construire des écoles et rétribuer les maîtres.

Si une branche économique telle que le tourisme s'installe en un lieu où elle n'existait pas auparavant, elle ne signifie rien d'autre qu'une ressource matérielle supplémentaire. L'argent déversé en Valais par la construction et la mise en exploitation des

CINEMAS

MARTIGNY-ETOILE

Téléphone 6 11 54

Mardi 30 octobre - 16 ans révolus
Dernière séance du film dynamique

Hold-up à Londres

Dès mercredi 31 octobre - 18 ans révolus
Un fantastique film policier

Un nommé La Rocca

MARTIGNY-CORSO

Mardi 30 - 16 ans révolus - In italiano
Des aventures... De la violence...

L'ange des maudits

Dès mercredi 31 octobre - 16 ans révolus
Une aventure héroïque

Les boucaniers des Caraïbes

SION-CAPITOLE

Tél. 2 20 45

Du mardi 30 octobre au dimanche 4 nov.
Jeudi 1er novembre (Toussaint) RELACHE
Un film gigantesque:

La vengeance d'Hercule

Avec le nouvel Hercule, Mark Forest,
Gaby André et Philippe Hersent.
Un spectacle prodigieux en Eastmancolor
et Totalscope.
Dès 16 ans révolus - Parlé français

SION-ARLEQUIN

Téléphone: 2 32 42

Du mardi 30 octobre au lundi 5 nov.
Jeudi 1er nov. (Toussaint) RELACHE
Une fresque gigantesque:
Victor Mature, Orson Welles
et Bella Cortez dans:

Les Tartares

Un film à grand spectacle: Vikings
contre Tartares.
Totalscope et Métro couleurs.
Dès 16 ans révolus - Parlé français

« L'Ordre professionnel »

La belle équipe rédactionnelle de « L'Ordre professionnel », vient de « sortir » un magnifique numéro spécial sur notre canton.

Il s'agit, dans son ensemble, d'une étude très sérieuse de l'aspect économique du Valais d'aujourd'hui et de demain.

Le « Nouvelliste du Rhône » félicite chaleureusement l'« O. P. » pour son excellent travail.

Voici le sommaire de ce numéro: L'éditorial: « Le Valais en marche vers son avenir ».

Perspective cavalière de l'économie valaisanne: un entretien avec M. Marius Lampert, conseiller d'Etat, président du Département de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce.

Le tourisme en Valais, vu par l'Union valaisanne du tourisme et son président, M. W. Amez-Droz: progrès et problèmes.

Naissance d'une localité industrielle: Conthey.

Industries, économie, énergie, raffineries (du Rhône): la vie...

Et le vin!
L'actualité internationale, par Alexandre Crottet: « Cigares » cubains et fumées électrotales. Loin du calme Valais...

DANCING LA MATZE

FERMETURE OBLIGATOIRE

31 octobre et 1er novembre
Vigile et Toussaint

DIABLERETS

L'APÉRITIF PARFAIT
alcoolisé à 21°

Ce délicieux breuvage
est préféré du sage

C'est mercredi 31 octobre, dès 20 heures 30 et jeudi 1er novembre, dès 16 heures, qu'aura lieu au

CAFE DE LA POSTE
Martigny-Bourg

le traditionnel

Loto

de la Société fédérale de gymnastique

«Aurore»

Comme de coutume, de magnifiques lots récompenseront les gagnants, quant aux moins chanceux, ils auront la satisfaction de contribuer à soutenir une société locale sympathique et qui fait honneur à sa cité.

A LA POPULATION SEDUNOISE

Ce soir mardi, à 20 h. 30, au cinéma LUX:

CONFERENCE SUR LA LOI SCOLAIRE

par M. Adolphe TRAVALLETTI, député
suivie du film inoubliable

« L'ECOLE BUISSONNIERE »

animé par Bernard Bliet.

Une soirée intéressante à ne pas manquer. — Entré libre

Mgr Haller siégera dans une commission conciliaire

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Le Concile a terminé, lundi, la discussion du premier chapitre du schéma sur la liturgie et a abordé l'examen du chapitre II qui se rapporte à l'eucharistie. On a l'impression que les travaux du Concile pourront avancer plus rapidement que jusqu'à présent, dans l'examen des autres chapitres du schéma.

Différentes propositions ont été formulées en vue de permettre une plus grande participation des fidèles aux offices, au cours des travaux de la première semaine du concile.

On a proposé notamment la formation de professeurs de liturgie ayant les capacités voulues tant du point de vue théologique que liturgique, historique, mutuel et juridique, pour enseigner dans les séminaires la liturgie qui serait élevée au rang des autres disciplines fondamentales.

Au nombre des autres propositions formulées figurent notamment la création de commissions liturgiques nationales et diocésaines et d'utilisation éventuelle de laits experts dans certaines matières dont celles de la musique et de l'art sacré.

On indique, d'autre part, qu'au cours des discussions sur l'emploi de la langue latine et des langues vulgaires pour assurer une certaine évolution des rites, deux tendances se sont affirmées. La première, tout en admettant l'idée de certaines modifications, s'est montrée plus favorable au maintien des traditions liturgiques de l'Eglise. La deuxième penche, par contre, pour une évolution plus accentuée dans laquelle les éléments humains qui se sont ajoutés au cours des siècles en tenant compte des conditions locales.

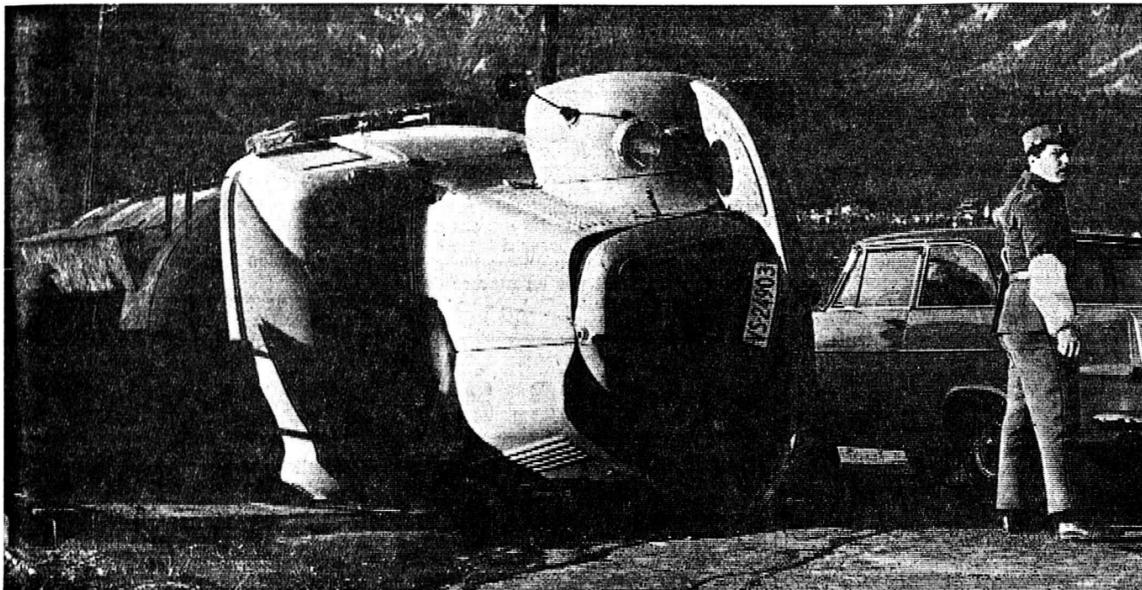
La neuvième congrégation générale du Concile, qui s'était ouverte vers 9 h., a pris fin peu après midi.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Toujours le pont Jaune...

Un camion citerne sur le flanc



Le camion dans sa fâcheuse position.

RIDDDES * Hier, vers 17 h., un camion citerne vide, d'une capacité de 3500 litres, utilisé pour le transport de bitume, appartenant à l'entreprise Morand, de Saint-Léonard, rentrant de Martigny, où il avait déposé son chargement. Le lourd véhicule était conduit par M. Raphy Roh.

Arrivé sur le fameux pont Jaune, à Riddes, pour une cause que l'enquête s'efforcera d'établir, le camion dérappa, toucha le parapet, à gauche, fit un tête-à-queue avant de se renverser sur le flanc droit.

Pour le remettre sur roues, on dut faire appel à une grue de l'entreprise Zschokke, tandis qu'une équipe des C.F.F. décollait un bloc de béton suspendu au-dessus de la voie de chemin de fer.

Les trains, de ce fait, ont subi quelque retard, tandis que le trafic automobile a été perturbé pendant une demi-heure environ. Mais grâce à la prompt intervention des agents de la police cantonale du poste d'Ardon, tout est rentré dans l'ordre.

Il n'y a heureusement pas de blessé, mais les dégâts sont importants.

Pays sous-enseigné = Pays sous-développé

SAXON. — Hier soir au cinéma Rex, la population de Saxon entendit une conférence sur la loi scolaire par M. Rémy Zuchuat, maître secondaire à Sion. Après avoir donné quelques indications sur l'importance du développement économique valaisan et ses répercussions sur la vie en général, le conférencier souligna les obstacles de la législation actuelle à un harmonieux développement de l'instruction : con-

lusion, devenue anachronique, devait subir une refonte complète.

Puis M. Zuchuat énuméra les principes essentiels qui ont guidé les travaux du Département, sous l'expertise direction de M. Marcel Gross, conseiller d'Etat : droit de tous les enfants au développement le plus complet en matière d'instruction, orientation scolaire progressive et continue, aide financière substantielle, structure scolaire évitant le cloisonnement des sections d'enseignement et le «clivage» social des élèves.

En faisant ensuite une présentation sommaire de la loi, le conférencier souligna le caractère dynamique et social des solutions proposées.

Après une discussion des plus intéressantes, les auditeurs eurent le privilège d'assister à la projection du film «L'Ecole buissonnière» dans lequel le grand acteur français Bernard Blier joue le rôle principal.

LE GRAND-SAINT-BERNARD EST FERME

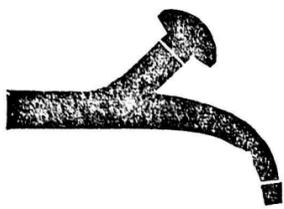
POINT 2474 * La neige est tombée, en altitude, et actuellement, la route du Grand-Saint-Bernard est impraticable en direction du col, de grosses congères traversant la chaussée.

Le poste de douane n'a pas pour autant mis la clé sous le paillason et le sergent Lachat et ses hommes sont demeurés là-haut.

La route, hélas ! sera fermée pour quelques mois et les amateurs — nous en sommes — attendront patiemment le printemps pour faire leurs currapides et répétées de barbera.

Sabag
Lausanne.s.a.
appareils
sanitaires
en gros

rue des Fontenailles 16
tél. (021) 26 90 31



exposition permanente :
aménagement de cuisines,
frigos, machines à laver
automatiques, carrelages.

Manœuvre

serait engagé par entreprise de Sion - Place à l'année

TELEPHONER AU (027) 2 31 51

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

ADDUCTION D'EAU POTABLE

COLLOMBEY — Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Collombey-Muraz, sur rapport du président de la commission des travaux publics, a adjuugé les travaux d'extension du réseau d'eau potable, partie supérieure, à l'entreprise Galletti-Carraux et Moret. Le travail devra être terminé au 30 juin 1963.

— Etant donné la circulation intense à l'intérieur des villages de Collombey et Muraz il décide d'entrer en relation avec le service compétent du canton pour la pose de « stop ».

— La réfection du pont du Rhône à Illarsaz devenant urgente il décide de faire des démarches auprès du département des Travaux publics du canton.

— Il prend connaissance d'une demande prévoyant la construction de plusieurs immeubles locatifs au lieu dit « Pré Vasso », à Collombey.

— Il autorise M. Roger Roulin à exploiter une gravière sous réserve d'approbation par le service cantonal compétent.

— Il accorde le transfert de la concession du Café des Ami, à Illarsaz, à Mme veuve Isabelle Nicolet.

— Après avoir pris connaissance du programme des manifestations des sociétés locales pour la prochaine période il vote un crédit pour l'achat de meubles de bureau pour l'Administration communale.

Holiday on Ice - Edition 1963

On est tenté de s'exprimer dans une débauche de superlatifs !

La grande revue américaine sur glace « Holiday on Ice » qui se produit jusqu'au 29 octobre au Hallstadion, est un régal sans pareil pour les yeux. Elle s'épanouit comme une fleur merveilleuse dans une serre sous la lumière des projecteurs et se dissipe enfin comme un rêve, auquel on a peine à croire lorsqu'on sort dans ce froid brouillard d'automne zurichois. Qu'est-ce donc qui charme et fascine à ce point ? C'est ce luxe de costumes et de couleurs, la douceur enveloppante de la musique qui, par plusieurs haut-parleurs, même avec les pianos, remplit la vaste salle, ce sont le rythme et la précision des évolutions, l'élégance des danses ou des performances athlétiques, qui épatent alors même qu'elles sont caricaturées ou ridiculisées.

Les farceurs et les clowns dissimulent leur art derrière une grande maladresse : le sol glissant est plein de malice : ils chancelent, titubent, filent maladroitement à toute vitesse, le visage angoissé, pour buter contre les rampes et passer par-dessus. Ils se risquent pourtant à nouveau sur l'élément glacé, qui est, malgré tout, leur élément. Puis c'est le jeu malicieux du méchant obstacle, au travers duquel on devine la précision, calculée parfois au centimètre près, et qui est présentée, dans les autres numéros du programme, avec une fière assurance.

Les sujets scéniques, qui sont à la base des différents numéros, ne sont que prétextes à des changements de costumes et d'effet de lumière. Ils placent le bon vieil art du patinage dans un cadre permettant d'apprécier ses nouvelles beautés. Les patineurs rejettent leur rôle comme un pardessus flottant pour dessiner sur la glace avec une rapidité folle, de gigantesques figures, qui semblent suivies par une caméra mobile.

Ils sont devant la rampe, grandeur nature, si près qu'on peut voir le maquillage des sourcils et des lèvres, puis on entend le frottement des patins sur la glace, et, en quelques secondes, ils nous apparaissent comme de mignonnes poupées formant une image de paillettes multicolores.

Inhumations

MARTIGNY-VILLE. — Mardi 30 octobre à 10 h. 15, ensevelissement de M. Claude FARQUET.

GRONE. — Mardi 30 octobre, à 10 h. 30, ensevelissement de M. Joseph VOGEL.

ARBAZ. — Mardi 30 octobre, à 10 heures, ensevelissement de Mme Philomène CARROZ-CONSTANTIN.

Un nouveau pasteur

MARTIGNY. — Pour remplacer son ancien conducteur spirituel officiant actuellement à Montana, la paroisse protestante de Martigny a fait appel au pasteur Franz Delhove.

La cérémonie d'installation aura lieu dimanche prochain 4 novembre, au temple, en présence des paroissiens et de délégués venus de Romandie et d'ailleurs.

SOUS LE SIGNE DE PRODUIT

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL

LEYTRON. — Le Conseil communal a tenu une séance extraordinaire samedi pour examiner la situation et prendre des dispositions à la suite du sinistre de Produit. Il a constaté avec beaucoup de satisfaction l'avance des travaux de déblaiement effectués par la troupe et qui seront terminés dans quelques jours.

Une commission fonctionnera incessamment pour établir les surfaces et procéder au remaniement des terrains situés sur les lieux du sinistre. Un plan d'urbanisme sera ensuite prévu pour permettre une reconstruction sur de nouvelles bases.

Le Conseil communal a pris acte avec beaucoup de reconnaissance de nouveaux dons reçus et en particulier 5000 fr. de la Principauté du Liechtenstein, 5000 fr. de la ville de Genève, de dons en nature d'une valeur d'environ 12 000 fr. de la fabrique de meubles Pfister, à Suhr. D'autre part, le Lions Club suisse fera cadeau à tous les ménages sinistrés d'un fourneau électrique ou à mazout.

En reconnaissance des services rendus par la troupe PA le Conseil communal a décidé d'offrir aux officiers subalternes, sous-officiers et recrues, une soirée raclette qui se fera par compagnie, les 5, 6 et 7 novembre prochains. Le Conseil communal en corps, le commandant d'école et les officiers supérieurs du bataillon se retrouveront le 1er novembre, au cours d'un repas qui aura lieu à Mon Moulin.

Nos fruits et légumes

QUANTITES EXPEDIEES DU 21 AU 27 OCTOBRE 1962

	Pommes	Poires	Choux-fl.	Tomates
21.10.62	—	3.453	—	—
22.10.62	83.186	44.381	23.775	21.005
23.10.62	135.603	44.170	17.205	16.449
24.10.62	51.548	28.771	12.489	8.002
25.10.62	63.354	47.300	15.132	5.901
26.10.62	93.404	38.670	9.883	7.807
27.10.62	41.083	31.417	4.202	756
TOTAL	468.178	238.162	82.686	59.920
REPORT	2.945.993	9.559.807	1.582.864	6.791.881
EXPEDITIONS au 27.10.62	3.414.171	9.797.969	1.665.550	6.851.801
PREVISIONS semaine du 28.10.62 au 3.11.62	400.000	250.000	45.000	—

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Accrochage

SIERRE. — Lundi soir à 18 heures un accrochage s'est produit sur la route du Paradis, entre une voiture sierraise et un taxi de la ville. Les dégâts matériels ne sont pas importants.

Allons dans les bois...

SIERRE. — La nuit dernière, la police était alertée qu'une voiture se trouvait fond sur fond dans le bois de Finges.

Renseignements pris auprès de l'intéressé, il ne s'agirait que d'un accident mineur, dû sans doute à la chaussée glissante. Le chauffeur s'en tire sans mal.



La famille de Monsieur Gaston BISELX et Lucie THETAZ

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand chagrin, prie tous les parents, amis et connaissances de trouver ici l'expression de sa gratitude sincère. Elle exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes et leurs offrandes de messe l'ont assisté dans sa douloureuse épreuve.



L'ADMINISTRATION MIXTE DE MARTIGNY

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Claude FARQUET

son fidèle et dévoué employé. Elle gardera de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, voir l'avis de la famille.



Monsieur Léonce SAUDAN, à Martigny-Bourg;
Madame et Monsieur Alfred KUHN et famille, à Chambéry;
Madame et Monsieur Martin PIGNET et leurs enfants (vallée d'Aoste);
Madame et Monsieur Pierre VERGAT et leurs enfants, à St-Ouen (Seine-et-Oise);
Monsieur et Madame Alfred LAVEYAZ et leurs enfants (vallée d'Aoste);
Madame et Monsieur Hermann PIERROZ, à Martigny;
Madame veuve Clémentine GASSER, à Martigny;
Madame veuve Thérèse TAVERNIER et ses enfants, à St-Alban, Martigny et Zurich;
Madame et Monsieur Jean GASSER et leurs enfants, à Martigny-Bourg, Genève et Zurich;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Victorine SAUDAN

née LAVEYAZ

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante et cousine, ravie à leur tendre affection dans sa 58ème année, après une cruelle maladie supportée avec courage, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le mercredi 31 octobre, à 10 heures. Départ du domicile mortuaire: rue Saint-Théodule, Martigny-Bourg. Cet avis tient lieu de faire-part. Prière de ne pas faire de visites.

Fleurissez vos tombes

pour la mauvaise saison
ADRESSEZ-VOUS à la maison



A. MURITH S

Pompes funèbres

Nos magasins :
SION : Rue du Rhône, représentants : M et Mme Albert Walpen.
SIERRE : Rue des Lacs, représentants : MM. Eggs et Rouvinez
MONTHEY : M. Adrien Galletti.
RIDDDES : Mme Alice Darbellay.
FULLY : M. Robert Taramarcz.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

PROFITANT DES BONNES DISPOSITIONS DES DEUX « K » POUR CUBA

Suspension volontaire du blocus US de Cuba

pendant deux jours

DÉTENTE autour de l'affaire cubaine, règlement en cours... C'est l'impression générale qui se dégage de ces dernières vingt-quatre heures, d'après ce que l'on peut savoir. Si Cuba semble dépitée de voir ainsi le règlement se faire par-dessus sa tête, entre les deux « K »... et sans que l'on ait l'air de tenir compte de ses desiderata, notamment en ce qui concerne l'évacuation de la base américaine de Guantanamo; si les Chinois également désapprouvent la proposition de M. Khrouchchev de démanteler ses bases dans l'île. Les Américains ont, pour leur part, décidé de lever le blocus pendant 48 heures et M. Thant, quant

à lui, se dépêche de régler les opérations de liquidation de ce contentieux américano-soviétique dans les moindres détails.

SUSPENSION VOLONTAIRE DU BLOCUS POUR 48 HEURES

La son-Blanche a annoncé lundi soir qu'à la requête du secrétaire général de l'ONU, la mise en vigueur des mesures de blocus partiel autour de Cuba a été volontairement suspendue pendant la durée de sa visite à Cuba, prévue pour 48 heures.

SEPT OFFICIERS SUEDOIS POUR CUBA

Ainsi, le Gouvernement suédois a décidé lundi de répondre favorablement à une demande du secrétaire général de l'ONU, M. Thant, et de mettre à la disposition du groupe d'observateurs de l'ONU à Cuba sept officiers suédois, annonce-t-on officiellement lundi après-midi à Stockholm. La demande du secrétaire général de l'ONU était parvenue à Stockholm dans la matinée de lundi. Des officiers suédois se trouvent déjà au service de l'ONU, au Congo, à Gaza et en Corée.

Car M. Thant cherche à établir aussi rapidement que possible — et en tout cas avant son départ mardi pour La Havane — un système d'inspection et de contrôle international du démantèlement des bases de fusées soviétiques de l'île. Le secrétaire général des Nations Unies, qui s'est entretenu pendant plus de deux heures lundi après-midi avec M. Vassili Kouznetsov, vraisemblablement indiqué au vice-ministre soviétique des Affaires étrangères comment il concevait la constitution et le fonctionnement d'un tel système. Il semblerait que M. Thant envisage la création d'un groupe d'observateurs compétents — des officiers d'état-major — fournis outre par la Suède également des nations de l'Amérique latine (comme le Brésil).

UN COMITE AMERICAIN POUR LIQUIDER LA CRISE

De son côté, le président Kennedy a créé lundi un comité de coordination, formé de hautes personnalités de son administration pour discuter avec les représentants de l'URSS et ceux de l'ONU les moyens de liquider la crise. M. Pierre Salinger, secrétaire de presse à la Maison-Blanche, a précisé que le comité qui devrait rencontrer M. Vas-

sili Kouznetsov, ministre adjoint des Affaires étrangères de l'URSS, envoyé par M. Khrouchchev en qualité de représentant de l'Union soviétique aux négociations comprenant les Etats-Unis, l'Union soviétique et Cuba.

LA SITUATION SUR LE TERRAIN

Quant à la situation « sur le terrain », elle semble s'être également détendue : « Tous les navires susceptibles de nous intéresser ont disparu de la zone des Caraïbes », a déclaré lundi soir le porte-parole du Pentagone au cours d'une conférence de presse. Interrogé sur la question de savoir si les Etats-Unis ont maintenant des « preuves de démantèlement » des bases d'armements offensifs à Cuba, le porte-parole a répondu qu'il n'était pas en mesure de se prononcer à ce sujet.

Panorama...

... Cuba ne trouve pas de son goût que les deux grands s'entendent... sans lui en parler. C'est effectivement un peu cavalier, mais le monde est aux puissants !

... L'Inde, qui jusqu'alos avait acheté du matériel militaire soviétique (on est neutraliste ou on ne l'est pas) se tourne maintenant vers les pays occidentaux pour en obtenir (et ceux-ci marchent!...)

... Les troupes loyalistes — et royalistes — du Yémen sont plus coriaces que ne le pensaient les révolutionnaires de Sanaa.

... De Gaulle réfléchit... mesures de rétorsion contre les départements où le « non » est majoritaire? Va-t-il leur proposer un scrutin d'autodétermination?...

LES ROYALISTES ONT DU SOUFFLE !

Les combats se poursuivent au Yémen

AMMAN, 29 — La radio d'Amman annonçait lundi que de sévères combats se déroulaient au Yémen, entre les forces républicaines et royalistes. Les troupes républicaines auraient attaqué par trois fois la ville de Marib, sans pouvoir s'en emparer. De nombreux soldats républicains se joignent aux forces de l'imam, ajoute la radio d'Amman. Celle-ci dit encore que les hôpitaux du Caïre et d'autres villes égyptiennes sont pleins de soldats égyptiens blessés et morts, battus par les troupes de l'imam.

A SANAA

Le maréchal Abdel Hakim Amer, vice-président de la R.A.U. et commandant en chef adjoint des forces armées égyptiennes, est arrivé à Sanaa où il doit s'entretenir avec le général Abdallah el-Sallal et les dirigeants yéménites.

Le départ du maréchal Abdel Hakim Amer et son arrivée à Sanaa n'avaient été annoncés ni par l'agence égyptienne d'information, ni par la radio du Caïre.

« Le Yémen possède une force aérienne dotée de fusées capables d'écraser toute nouvelle agression contre lui », a déclaré M. Abdel Rahman el-Baydani, vice-premier ministre, selon la radio de Sanaa, captée au Caïre par l'agence d'information du Moyen-Orient.

Enfin, Radio-Sanaa toujours, annonce que de violents combats étaient en cours avec des envahisseurs venus d'A-

rabie séoudite, à environ 65 km. de la frontière du protectorat britannique de Beihan. Les Séoudiens, qui tentaient de pénétrer au Yémen avec des rebelles yéménites fixés en Arabie, auraient été refoulés par les forces républicaines, soutenues par des forces égyptiennes, et auraient subi de lourdes pertes.

Un ministre belge: l'association de la Suisse au Marché commun est possible

BIENNE, 30 ★ La section de Bienne de l'Union européenne avait organisé lundi soir une conférence de M. Jean Rey, ministre belge, membre de la commission de la CEE, sur le Marché commun.

On notait dans l'assistance le conseiller fédéral Tschudi, M. Micheli, secrétaire général du Département politique, et M. Stopper, directeur de la Division du commerce. L'orateur fut présenté par M. G. Bauer, président de la Fédération horlogère.

● CAMBRIOLAGE

Un inconnu a enfoncé, nuitamment, au moyen d'un piolet, la vitrine d'un magasin de bijouterie, à Lucerne, et a emporté un certain nombre de bijoux, abandonnant le piolet sur la devanture. Le cambrioleur a pu prendre le large sans être inquiété. On ignore encore la valeur globale des objets volés.

J'ai hésité à prendre la parole en Suisse, devait dire dans son préambule M. Rey, car les problèmes que pose à ce pays l'intégration européenne ne sont plus théoriques et lointains, ils sont devenus pratiques. Votre gouvernement a pris ses responsabilités. Ma tâche sera donc de définir l'accueil que peut faire la communauté à tous les pays qui sollicitent soit l'adhésion soit l'association. La négociation avec les neutres ne pourra débuter qu'en 1963. Mais, a dit M. Rey, je crois que nous devons aboutir à une association. Certains expriment des doutes — personnellement je crois à la nécessité de l'association. Nous ne pouvons traiter tout le monde de la même manière, nous devons respecter la diversité des situations. Où sont les difficultés? L'une est levée : la Suisse et les autres neutres ne sont engagés à assumer leurs charges. Il n'est pas question — elle l'a bien dit à Bruxelles le 24 septembre — qu'elle retire les avantages du Marché commun sans contrepartie. Reste le problème de la participation aux décisions politiques. La Suisse va-t-elle se soumettre à ces décisions? Ce sera là la vraie substance de la négociation. La neutralité ne sera pas un problème, mais il conviendra d'établir dans quelle mesure les pays asso-

ciés acceptent une discipline commune.

L'issue de la négociation entre la Suisse et la CEE dépendra de la bonne volonté des uns et des autres. Les pourparlers seront longs, mais je n'ai pas de raison d'être pessimiste.

L'affaire « Spiegel »

CARLSRUHE, 29 — Le Parquet fédéral a annoncé lundi que des procès-verbaux secrets de séances de la commission de la Défense nationale avaient été trouvés dans les documents saisis au cours des perquisitions opérées dans les locaux de l'hebdomadaire « Der Spiegel » et chez certains de ses collaborateurs. Le Parquet a ajouté que la responsabilité de plusieurs rédacteurs du « Spiegel » et celle d'informateurs qui se trouvent au ministère de la Défense paraissent établies dans le détournement de ces documents.

Il a rappelé que l'action de la justice avait été provoquée par des fonctionnaires du Parquet lui-même ainsi que par des plaintes de « caractère privé ». Le rapport fourni par un expert militaire a permis d'établir que l'article incriminé rendait public des « faits importants » sur lesquels le secret aurait dû être gardé dans l'intérêt de la défense nationale.

★ LA NEIGE AU VAL-DE-TRAVERS — La neige ayant fait son apparition dans le Val-de-Travers, alors que la sécheresse s'était prolongée jusqu'à ces derniers jours, la situation est devenue extrêmement grave pour les fermes de montagne, qui sont absolument privées d'eau. Si la situation ne change pas, il est probable qu'il faudra attendre jusqu'à la fonte des neiges pour que les citernes puissent se remplir. On craint que le transport d'eau de la plaine à la montagne, qui se faisait depuis plusieurs semaines par camions, ne soit gravement entravé si les chemins deviennent impraticables.

★ ANNIVERSAIRE — Sous les auspices de l'Association de Genève pour les Nations Unies a eu lieu hier matin au Palais des Nations, une séance publique, marquant le 17ème anniversaire de la Charte des Nations Unies.

Le procès des ravisseurs du petit Eric Peugeot s'est ouvert à Versailles

VERSAILLES, 29. — Le procès de Pierre Larcher et Raymond Rolland, les ravisseurs du petit Eric Peugeot, s'est ouvert hier après-midi à Versailles. L'arrêt du renvoi lu par le greffier rappelle l'enlèvement du petit garçon le 12 avril 1960 au golf de Saint-Cloud et la remise de la rançon de 50 millions de francs (anciens) par M. Roland Peugeot, père de l'enfant. Le président commence ensuite l'interrogatoire des deux accusés. Puis commence l'interrogatoire sur le fond. Rolland ne manque pas d'accuser Larcher d'avoir eu l'idée d'enlever le petit Peugeot et d'avoir élaboré ce rapt.

Tout en accusant Larcher d'être l'instigateur de l'enlèvement d'Eric Peugeot, Rolland admet avoir été le plus actif en emportant lui-même le petit garçon dans ses bras. Il pleurniche en décrivant les soins donnés à l'enfant dans la villa de la grande banlieue où ils l'avaient enfermé. Pendant ce temps, Larcher prenait rendez-vous avec M. Peugeot pour la remise de la rançon.

Le 14 avril (surlendemain du rapt) pendant qu'Eric faisait la sieste, les deux hommes sont partis pour Paris où M. Peugeot les attendait pour leur remettre la valise de la rançon. Rolland, toujours en pleurant, indique que, le soir, ils ont ramené l'enfant près d'un café de Paris comme convenu. Larcher et le petit garçon se sont embrassés, ajoute-t-il. Il conclut : « J'ai agi comme un ouvrier qui obéit à un contremaître », et il ne conteste pas les 25 millions reçus en « salaire ».

LE TON CHANGE

Puis c'est au tour de Larcher de s'expliquer sur la préparation et les conditions de l'enlèvement du petit Eric Peugeot. A la différence de son complice, Pierre Larcher n'essaie pas de faire des phrases. Il parle sur un ton direct, souvent arrogant, et il se montre presque familier avec le président de la Cour.

C'est tout bonnement parce qu'il avait besoin d'argent qu'il a imaginé

l'opération, à l'instigation, affirme-t-il, de Rolland. Larcher raconte simplement que Rolland et lui ont ouvert un annuaire du téléphone et qu'ils ont choisi un membre de la famille Peugeot parce qu'on rencontrait beaucoup de voitures de cette marque dans les rues. Puis, à une question du président, qui lui demande pourquoi avoir choisi le golf de Saint-Cloud, pour procéder au rapt, Larcher répond désinvolte :

« Vous ne me voyez pas enlevant Eric sous le bras en pleine avenue Victor-Hugo ».

Le procès se poursuit aujourd'hui.

LA FUITE A L'OUEST

BERLIN, 29 oct. ★ Deux policiers de l'Allemagne orientale ont fui ensemble, lundi soir, à Berlin-Ouest.

Encore une expérience nucléaire soviétique

WASHINGTON, 29 oct. ★ La commission de l'Energie atomique annonce que l'Union soviétique a effectué, de bonne heure, lundi, une nouvelle expérience nucléaire atmosphérique, dans la région de la Nouvelle-Zemble. La puissance de cette explosion était moyenne. Il s'agit de la 25e explosion annoncée par la commission américaine dans la série des essais soviétiques en cours.

L'INDE AVAIT ACHETE DU MATERIEL MILITAIRE SOVIETIQUE Elle doit maintenant s'adresser à l'Occident

La Nouvelle-Delhi, 29 ★ « L'ennemi est contenu sur tous les fronts », a annoncé, lundi, le général P.N. Thapar, chef de l'état-major de l'armée indienne, dans un ordre du jour spécial destiné aux troupes.

« Il y aura des attaques encore plus violentes, mais je suis sûr que vous les repousserez avec le même courage indomptable que vous avez manifesté jusqu'à présent », a ajouté le général. D'autre part, selon des informations parvenues à Calcutta, les troupes indiennes de la « Nefa » ont contraint les Chinois à évacuer le village de Jang — situé à 7 km. à l'est de Tawang — qu'ils avaient occupé vendredi dernier. Il s'agit du premier succès indien important depuis le début des combats, il y a 10 jours.

DECLARATION NEHRU

« Des armes nous sont déjà parvenues, et nous en recevrons davantage bientôt », a déclaré, lundi, M. Nehru, au cours d'une réunion de l'Exécutif du groupe parlementaire du parti du Congrès. Le premier ministre indien a pré-

senté que les forces indiennes étaient, actuellement, en meilleure posture pour faire face aux menaces des Chinois dans la « Nefa » et que l'organisation de leur ravitaillement s'était améliorée. En outre, un porte-parole du ministère indien de la Défense a déclaré, lundi, que ces dix derniers jours, l'armée indienne avait perdu 2000 à 2500 hommes, au cours des combats avec les troupes chinoises. Les pertes chinoises, a-t-il indiqué, sont beaucoup plus élevées.

ARMES AMERICAINES POUR L'INDE

Sur la demande du Gouvernement indien, les Etats-Unis ont accepté de lui fournir une assistance militaire.

Des représentants de l'armée de l'air et du ministère des Finances de l'Inde sont arrivés, à la fin de la semaine dernière, à Washington, où ils ont aussitôt conféré avec de nombreuses personnalités du Pentagone.

On croit savoir que l'aide américaine — qui serait importante — se traduirait tout d'abord par la livraison de pièces détachées pour les 55 avions de transport « C-119 », « Flying Boxcars », achetés par l'Inde en 1954 et en 1960. Ces appareils, bien que démodés, convien-

nent toujours parfaitement à l'acheminement de renforts vers la frontière indienne.

A Washington, les observateurs n'ont pas manqué de relever que le Gouvernement indien, qui s'était fait le champion de la cause neutraliste et qui n'avait pas caché son intention d'acheter des « Migs » soviétiques et d'inviter des techniciens de l'U.R.S.S., pour construire une usine de ces avions en Inde, se trouve aujourd'hui contraint de réclamer l'assistance militaire occidentale.

● LA FORMATION DU PERSONNEL DANS LE COMMERCE DE DETAIL

Une conférence tenue par des spécialistes de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche, réunis à Zurich, traitait du problème de la formation du personnel dans le commerce de détail (coopératives, distributeurs, petit commerce et grands magasins). Il a été décidé de créer à Zurich une centrale de coordination de ces problèmes. Il est intéressant de relever qu'une collaboration à l'échelle internationale s'esquisse, même entre des organisations qui, jusqu'ici, se faisaient face sur le plan de la concurrence.